

Dégâts considérables dans 4 incendies

L'Association des Electeurs sert de masque au candidat de Tim Buck

Préparatifs rendus inutiles par les dénonciations de "Pat" Walsh

Parce que nous avons publié les accusations portées par "Pat" Walsh contre Gérard Fortin, celui-ci menace l'ACTION CATHOLIQUE d'une poursuite judiciaire si elle ne se rétracte pas.

Une menace de Gérard Fortin

Or, si je relis attentivement la lettre de Fortin, je remarque ceci : "Vous pourriez juger de la bonne foi de M. Walsh, entre autres, relativement aux accusations de sabotage du matériel de Tchiang Kai Chek, quand vous saurez que je suis en mesure de prouver avec documents en mains qu'AUX DATES INDIQUEES par Walsh, j'étais employé de la marine marchande canadienne et que je naviguais dans une région où j'étais dans l'impossibilité physique de pratiquer ce genre d'activités". (Voir texte en page deux.)

"Aux dates indiquées", écrit Fortin. Faut-il en conclure qu'il y a eu erreur de date ?... C'est bien l'avis de "Pat" Walsh que nous avons revu et qui maintient, quant au reste, toutes ses accusations, se faisant fort de les prouver si son ex-camarade désire aller devant les tribunaux.

Et M. Walsh en a profité pour démasquer le professeur Yvan Guay, celui qui, le plus souvent, tient la plume (ou le clavographe) pour Fortin. Mais laissons la parole à notre interlocuteur :

"Les Amis du Livre Progressiste"

— Le professeur Yvan Guay m'invita un jour à remplir une formule qu'une quarantaine d'étudiants avaient remplie, disait-il, formule d'inscription du groupe "Les Amis du Livre Progressiste". Quand on recevra cette adhésion, à Paris, on t'enverra un catalogue dans lequel tu pourras choisir des livres qui te seront vendus à prix réduits, expliquait Guay.

— Et vous avez reçu ce catalogue ?

— Le voici... Beaucoup d'ouvrages d'Emile Zola et beaucoup d'autres écrits par des Russes pour vanter le régime soviétique et enseigner le marxisme... A noter que ce catalogue provenait du "Centre de Diffusion du Livre et de la Presse", organisme relevant du centre de l'Agitation et de la Propagande (Agit Prop), sous contrôle du Parti Communiste Français.

— Avez-vous réclamé quelques ouvrages de ce catalogue ?

— Avant même que je réclame, je recevais gratuitement le numéro 52 de la revue mensuelle "Etudes soviétiques". Vous analyserez ce spécimen et vous constaterez que c'est le communisme sous sa forme la plus hypocrite, la plus dangereuse pour des intellectuels.

— Le sommaire est bien significatif... Et Guay vous assurait qu'une quarantaine d'étudiants avaient signé une formule pour bénéficier de ce service A.L.P. ?

— Guay s'en vantait comme on se vante d'un beau succès... Mais il était de moins belle humeur, jeudi dernier, quand je le croisi à l'intersection des rues St-Patrick et Berthelot.

— Vous l'avez donc rencontré après vos dénonciations ?

Comment on trompe les électeurs

— Oui; et ce qui lui a fait surtout mal au cœur c'est ma démission de l'Association des Electeurs de Saint-Sauveur dont, disait-il, je n'étais pas membre. Je lui rappelai que lors des dernières élections provinciales, j'ai fait des discours pour Fortin, candidat communiste camouflé; j'ai photocopié de la littérature électorale pour lui et je l'ai même représenté dans un poll. Alors Guay s'est choqué et m'a déclaré : Nous avions déjà dépensé plus de deux cents dollars en paperasses en vue des prochaines élections fédérales. A cause de toi, nous serons obligés de changer l'étiquette de notre groupe, et toute notre littérature sera à refaire.

— L'Association des Electeurs de Saint-Sauveur c'est donc l'étiquette sous laquelle Fortin, membre du Parti Ouvrier Progressiste communiste se dissimulait aux dernières élections provinciales; et il se préparait pour se camoufler de la même façon aux prochaines élections ?

— Oui, exactement. Cette association est l'une des nombreuses organisations dites de "front", ce qui signifie "camouflage", comme nous le verrons avec plus de précision en démontrant tout l'appareil de l'organisation communiste dans la ville de Québec...

— A demain donc; mais je retiens avec une attention particulière le détail que vous avez fourni sur la méthode "Guay" pour instruire les étudiants. Il est clair que les communistes cherchent à pourrir le cœur des jeunes par la lecture de Zola et à leur empoisonner l'esprit avec des auteurs marxistes.

Louis-Philippe ROY

Oie rôlée qui lui coûtera une fenêtre

OMAHA, Nebraska, 11. — (UP) — Herman Worth a dit qu'il mangera l'oie qui a volé jusque dans sa demeure. Il s'est, cependant, plaint du fait que l'oiseau lui coûtait cher, puisqu'il avait fracassé dans son vol une immense baie de verre. "Avec l'argent que je dépenserais pour remplacer la vitre j'aurais pu acheter un faisan rôti", a ajouté Worth.

\$12 millions chaque année pour des lectures futiles

MONTREAL, 11. — (UP) — Charles Clay, de Napanee, Ontario, a déclaré hier devant l'Association des radiodiffuseurs canadiens que les parents devaient porter une plus grande attention aux écrits qui tombent sous les yeux de leurs enfants. Il a exhorté les radiodiffuseurs à améliorer cette situation. Il a révélé que chaque mois les jeunes Canadiens dépensent plus de \$1,000,000 pour acheter 10,000,000 d'exemplaires de "comiques". "Cela signifie une dépense annuelle de \$12,000,000", a-t-il ajouté. Selon lui, les jeunes habitués à ces lectures sont projetés dans l'état adulte sans être en mesure de coopérer avec leur prochain et sans posséder le sens de leurs responsabilités.

Incident de la guerre froide

On exigera de Prague des excuses et une indemnité

WASHINGTON, 11. — (UP) — Dans les milieux diplomatiques, on prédisait aujourd'hui que les Etats-Unis demanderaient des excuses communistes officielles et une indemnité en argent comptant au sujet de l'attaque de deux "Mig-15" contre un avion américain en Allemagne.

Les chefs de l'administration Eisenhower et des membres du Congrès ont déclaré qu'ils considéraient la descente en avion comme l'un des plus graves incidents de la guerre froide ait produits. C'était presque certainement un sujet qui devait venir à l'agenda de la rencontre hebdomadaire du président.

Quelques membres du Congrès voyaient dans l'attaque un mauvais présage de ce à quoi l'Occident peut s'attendre des hommes qui prennent la haute direction en Russie soviétique par suite de la mort de Josef Staline.

Dans les milieux diplomatiques, cependant, on trouvait qu'il était beaucoup trop prématuré de conclure que le nouveau premier ministre soviétique, Georgi Malenkov, s'était engagé en une politique internationale plus agressive.

En se fondant sur les rapports préliminaires et confidentiels émanant des chefs de l'Aviation américaine en Allemagne, ils ne voyaient aucun motif de croire que l'attaque était une initiative délibérée "d'aspect guerrier", ordonnée ou suscitée par Moscou.

Il soulignait que la frontière entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne occidentale, où l'attaque s'est produite, était étroitement surveillée par des avions de combat alliés et communistes depuis "longtemps", avec l'éventualité "toujours possible" de frictions.

WIESBADEN, Allemagne, 11. — UP — Un pilote militaire américain, descendu au-dessus du secteur américain de l'Allemagne, a déclaré aujourd'hui que les deux avions de combat "Mig-15", de fabrication russe, qui l'ont attaqué, portaient des symboles d'identification "différents de ceux de toutes les avions militaires connues au monde".

Un autre pilote qui a échappé à l'attaque a confirmé.

Le député P.-L. Dubé aux Communes

Demande d'une pension de \$40.00 pour les invalides

OTTAWA, 11. — (DNC) — M. P.-L. Dubé, député de Restigouche-Madawaska, a revendiqué, hier, aux Communes, l'octroi d'une pension de \$40.00, par mois aux personnes complètement invalides du Canada.

"J'espère, a-t-il ajouté, que dans un avenir prochain, la cause des invalides de notre pays sera au programme du ministère fédéral de la Santé.

M. Dubé fait ensuite toute une série de demandes de travaux publics concernant son comté. Il demande, entre autres choses, la construction d'un pont pour relier Campbellton et Grouse-point, l'érection de murs de soutènement sur la rivière Restigouche et à Baker Brook, la réparation des quais à Campbellton, Dalhousie, DeBarron River.

M. Dubé se dit satisfait des réductions de taxes apportées par le dernier budget. Le père de famille qui a des enfants aux études sera grandement soulagé par l'exemption de \$400 qui se limitait aux enfants de moins de 21 ans, et qui est maintenant étendue en faveur de tout étudiant d'université, dit M. Dubé.

M. Dubé se réjouit de l'inauguration de "la livraison du courrier à domicile dans la ville d'Edmundston". Il tient à remercier M. Alcide Côté, ministre des Postes, et son adjoint parlementaire, M. Léopold Langlois, député de Gaspé, pour avoir donné suite à ses revendications dans ce sens.

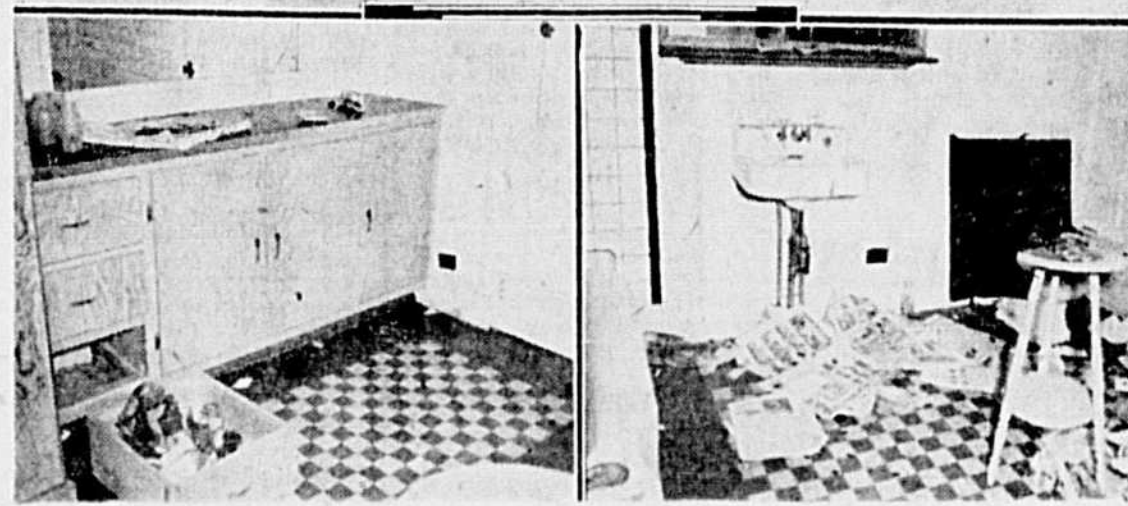
On a dit aussi à la Ligue que c'était mauvais d'empêcher les personnes de 60 ou 65 ans de travailler en les mettant à leur retraite obligatoire.

Le ministre aurait oublié les pêcheurs

OTTAWA, 11. — (UP) — M. W.J. Browne, député conservateur du comté de St-Jean-ouest, à Terre-Neuve, a dit, hier, au Parlement d'Ottawa que l'hon. D.C. Abbott n'avait certainement pas pensé aux pêcheurs de Terre-Neuve qui fument la pipe, lorsqu'il a tabac à fumer, lorsqu'il a préparé son budget. Le prix des cigarettes a été baissé, a-t-il dit, mais pas celui du tabac à pipe et à cigaïres, a-t-il ajouté.

Il a dit à une assemblée annuelle de la Ligue de santé du Canada qu'il avait confiance qu'on trouverait d'ici 50 ans des moyens de contrôler les maladies du cœur. Ainsi, a-t-il dit, "l'expectative de vie d'un siècle pourrait être connue vers l'an 2,000".

Maison transformée en "Hôtel de la Monnaie"



● C'est dans cette coquette résidence du village de Valcartier, non loin de l'église et du pont, que trois individus accusés d'avoir fabriqué de faux billets de banque, avaient installé leur

M. St-Laurent et le mémoire de la CTCC

Modifications possibles de certains articles du code pénal -- Le logement

OTTAWA, 11. — (DNC) — Le premier ministre Louis St-Laurent a admis, hier, qu'il y aurait peut-être lieu de modifier certains articles du code pénal afin d'éviter la tentation d'en faire une application trop rigoureuse.

C'est la réponse qu'il a faite à la délégation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada qui était venue lui présenter son mémoire annuel. Dans son mémoire la C.T.C.C. demande au

gouvernement, entre autres choses, "de retarder d'une année au moins l'examen définitif de ce projet du nouveau code pénal de telle sorte que, dans l'attente, il nous soit possible d'en faire une étude complète et détaillée".

Le premier ministre du Canada a invité la C.T.C.C. à faire part de ses craintes au sujet du projet d'amendement au code pénal au comité parlementaire qui étudie actuellement les modifications et à lui soumettre ses représentations.

Une partie importante du mémoire de la C.T.C.C. traite de la refonte du code pénal. Les Syndicats catholiques estiment qu'une refonte du code pénal de certains articles du code pénal entraîne de graves conséquences pour les citoyens honnêtes et respectueux de la loi et en faire les victimes éventuelles de personnes en autorité qui ont intérêt à les

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Un ambassadeur devrait être désigné au Vatican, selon le député Bertrand

OTTAWA, 11. — (DNC) — M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne, a réclamé, hier, aux Communes, l'envoi d'un ambassadeur au Vatican, l'adoption d'un hymne national et d'un drapeau national et l'octroi de pensions aux invalides.

Participant au débat sur le budget, M. Bertrand dit qu'il est en faveur de l'envoi d'un ambassadeur auprès du Vatican "le poste d'écoute le meilleur au monde". Il a rappelé que le Vatican

"demeure à l'heure actuelle l'un des remparts les plus solides contre le communisme dans le monde, et que comme chef spirituel de l'Eglise, le Pape est une puissance dont les avis et les conseils ne sauraient être écartés. Quiconque aujourd'hui est un ennemi du communisme, a-t-il ajouté, et quelles que soient ses opinions religieuses, doit admettre que le Pape et le Vatican barrant la route au communisme dans le monde, et que la meilleure preuve on la trouve dans ces attaques continuelles et incessantes que le propagande soviétique ne cesse de leur porter".

Le député de Terrebonne dit qu'il a reçu des centaines de lettres lui demandant de réclamer l'augmentation des allocations familiales. Il estime que les allocations familiales dont la loi a été adoptée en 1945, devrait être augmentée de façon à correspondre au coût de la vie actuel. "Les allocations familiales, dit-il, ont rendu d'immenses services à la population et elles constituent une des plus belles œuvres du parti libéral. Il ne faut pas que cette loi bienfaisante demeure inappliquée, mais que modifiée, elle soit en tous temps donnée son rendement maximum.

Les pertes se chiffrent par \$1,625,000.

Par l'United Press. — Quatre incendies ont causé des dommages pour environ \$1,625,000, dans quatre villes ou localités de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Le plus considérable fut celui qui ravagea une boutique au chantier de construction maritime d'Halifax. Dans aucun cas, il n'y eut de perte de vie.

Un incendie a éclaté, de bonne heure aujourd'hui dans une boutique de chantiers de construction maritime d'Halifax; une forte brisée alimenta les flammes qui montèrent jusqu'au toit de bois et se répandirent à l'intérieur, en causant des dommages d'environ \$1,000,000.

Le feu détruisit quantité de machines-outils de toute nature qui servaient à la réparation des navires.

Le surintendant de l'établissement, M. Daniel Scouler, fils, a déclaré que par suite des dommages causés à la machinerie et à la bâtisse, au cours de cet incendie d'une durée de cinq heures, environ 350 hommes se trouveraient privés de travail; en outre les travaux de réparation commencés sur plusieurs vaisseaux de la marine commerciale ou militaire, dont le porte-avions "Magnificent", se trouveront suspendus.

Le chef des incendies a déclaré qu'il ignorait la cause de l'incendie.

ENTREPOT RAVAGE
Moncton, N.-B., 11. (UP) — Le feu a ravagé un entrepôt de la compagnie T. Eaton, de bonne heure aujourd'hui, et on croit que les

Etudiants, en garde!

Dénoncée comme machination d'inspiration nettement communiste, la Conférence du Québec pour le Bien-Etre des Jeunes réitère ses invitations aux jeunes. Il y a huit jours, Ted Baxter et Magdeleine Thérien rencontraient quelques étudiants qui, mis en alerte, semblent bien avoir refusé leur concours. Mais les inspirateurs de la "conférence" reviennent à la charge en envoyant à chaque étudiant un feuillet de propagande.

Dans notre édition du 3 mars, nous avons démontré jusqu'à quel point Ted Baxter et Magdeleine Thérien sont suspects. Dans leur réplique, ils nient aucune des informations publiées sur leur compte. Ils se contentent d'affirmer que la "conférence" n'est pas d'inspiration communiste. Pourquoi alors la rattacher à celle de Vienne qui, nous en avons donné la preuve, est cuisinée par les communistes.

Etudiants, abstenez-vous !...

Les sociétés du Québec peuvent déduire du revenu imposable le montant versé pour l'éducation

OTTAWA, 11. — (DNC) — M. Douglas Abbott, ministre des Finances, a annoncé, hier, aux Communes, une importante modification à la loi de l'impôt concernant particulièrement les corporations dans la Province de Québec.

L'impôt que paient les sociétés aux administrations provinciales ou

municipales pourra être réduit de leurs revenus imposables avant la préparation de leurs rapports sur l'impôt sur le revenu, ce qui veut dire que la taxe scolaire payée au provincial par les corporations de la Province de Québec pourra à compter de l'année fiscale 1953, être déduite des revenus imposables de ces sociétés.

On se souvient que M. Léon Balcer, conservateur des Trois-Rivières, a soulevé cette question en Chambre il y a environ une semaine. M. Balcer avait alors reproché au fédéral de taxer les corporations de Québec au "fonds d'éducation" par les corporations.

Etant donné l'importance de la déclaration du ministre des Finances nous la donnons au texte :

"On n'a généralement pas l'habitude de faire mention des détails d'un projet de loi avant le dépôt de celui-ci à la Chambre. Toutefois en regard à la question posée le 5 mars par l'hon. député des Trois-Rivières (M. Balcer) au sujet de la possibilité d'admettre certains impôts provinciaux en dégrèvement, au titre de l'impôt sur le revenu, je veux faire la déclaration suivante.

"Aux termes de l'article 12 de

(Suite à la page 2, 7ème col.)

Le hockey à Québec

HIER

Détail Junior
Citadelles 5, T.-Rivières 2
Association Junior :
Montmagny 4, Citadelles 2
CE SOIR
Ligue Senior :
Valleyfield à Québec
Association Junior :
St. Patrick à Grand'Mère

Modifications possibles de certains articles...

(Suite de la 1ère page)
intimider, à les molester, à exercer contre eux des représailles, à les empêcher de porter des actes parfaitement honnêtes et légitimes et à paralyser l'exercice de leurs droits naturels.

Au sujet d'une autre suggestion de la C.T.C.C. concernant l'aide aux invalides, le premier ministre St-Laurent a déclaré qu'un système de pensions pour les invalides ne pourrait être adopté sans l'assentiment des provinces. Car l'établissement d'un tel système nécessiterait une modification à la constitution et partant l'approbation de toutes les législatures provinciales. M. St-Laurent a alors suggéré à la C.T.C.C. de porter ses réclamations devant la Commission royale instituée dans le Québec pour enquêter sur les relations fédérales provinciales.

LE LOGEMENT

Aux réclamations des syndicats concernant le problème du logement, le premier ministre St-Laurent fait allusion à ce qu'il a vu en fin de semaine à Toronto. Il y a vu dans la capitale ontarienne de nombreuses entreprises de construction de logements. Il voudrait que de pareilles entreprises fassent partout au Canada. Pour cela il signale la nécessité d'une étroite collaboration entre les autorités provinciales et municipales et la Société centrale d'Hygiène et de Logement. M. St-Laurent dit à ce sujet, que lorsqu'on peut joindre nos efforts vers la réalisation de projets désirables, on obtient alors de meilleurs résultats que lorsqu'on se méfie les uns les autres.

En dépit de certaines divergences quant aux moyens à des fins analogues, M. St-Laurent estime que la situation générale au pays se compare favorablement à celle qui existe dans tout autre pays. Nous faisons des progrès constants dit-il, et des organismes comme les syndicats ouvriers y contribuent beaucoup. Il leur sert d'exemple le cas de la C.T.C.C. et comme ce fut le cas pour les autres associations ouvrières qui ont présenté des suggestions au gouvernement des juges-ci.

M. St-Laurent a abordé d'autres points du mémoire de la C.T.C.C., notamment celui visant l'impôt. Il a dit à ce sujet qu'il serait parfaitement fort heureux lui-même de payer moins d'impôts. La répartition des taxes a été faite de la façon la plus équitable possible.

A la Pociatière

La Société d'Histoire Naturelle

St-Anne de la Pocatière. — (DNC) — La Société d'Histoire Naturelle de St-Anne de la Pocatière tenait récemment deux importantes réunions à l'École Supérieure d'Agriculture. Plusieurs questions furent étudiées. On veut donner plus d'impulsion à cette année, à un concours dont le but est de stimuler l'esprit d'observation chez nous.

Deux communications y furent données qui soulevèrent une discussion des plus animées et des plus fructueuses. M. Joseph Duncan fit ressortir l'aspect utile de nos insectes, qu'on se représente beaucoup plus souvent comme des ennemis. A peine 0.1 pour cent des espèces sont nuisibles.

M. Aubert Hamel exposa ensuite les éléments d'une classification des saisons basées sur l'observation des phénomènes biologiques de la nature.

M. Albert Payette fit ressortir l'intérêt paysagiste de nos plantes indigènes.

A cette même réunion furent présentés par M. l'abbé Omer Richard, du Collège de St-Anne, des projections en couleurs sur un voyage au Jardin Botanique de Montréal, à l'Arboretum d'Ottawa, au Jardin Botanique de Hamilton, aux Millelacs et à Niagara. Les scènes étaient magnifiques et révélaient l'art du photographe. Celui-ci sut, ensuite, habilement, faire ressortir les contrastes qui frappent toujours le voyageur au retour chez lui. Des scènes de la mer en furie à Kamouraska sont dignes des plus grands peintres. Un film sur la Gaspésie termina la soirée.

Grandes sympathies à une famille nombreuse



Le R. P. Georges Bergeron, C. S. C., s'est tout récemment invité dans une réunion du bas de la ville de Montréal où tous les jours on est treize à table. Le jour de sa visite, les membres de cette famille n'avaient

On nous écrit...

Québec, le 3 mars 1953
Monsieur le Rédacteur
Dans votre numéro du 3 mars votre journal, L'ACTION CATHOLIQUE, a publié un article intitulé "Réponse de Pat Walsh à Gérard Fortin et Tim Buck".

Cet article m'accuse, entre autres choses, d'avoir suivi des cours à des écoles de sabotage, d'avoir pratiqué le sabotage à bord des navires chargés de matériel à destination de la Chine Nationaliste, et de détournement des fonds durement gagnés par les bûcherons membres de l'Union Canadienne des Travailleurs du Bois, dont je suis le président.

Vous pourriez juger de la bonne foi de M. Walsh, entre autres, par le matériel de Tehlaug Kal Chek, quand vous saurez que je suis en mesure de prouver avec documents en mains qu'aucun des documents que j'ai eu à disposition n'a été utilisé par moi.

C'est pourquoi je me vois forcé, M. le directeur-gérant, de vous prier de prendre les dispositions nécessaires pour qu'une rétractation convenable soit publiée dans votre journal dans un endroit aussi en vue que l'article dont je me plains.

Si vous refusez de me rendre cette justice, je me verrai forcé de prendre des procédures contre votre journal.

Veillez me croire,
Gérard Fortin,
5, rue Ramsay,
Québec, P.Q.

N.D.L.R. — Voir appréciation en première page.

Une journée d'étude à Saint-Aubert

Sainte-Anne de la Pocatière. — (DNC) — Sous les auspices des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Aubert, comté de L'Islet, une grande journée antialcoolique a été tenue dans cette paroisse dimanche dernier.

M. l'abbé Charles-Eugène Raymond, aumônier diocésain, prêcha à toutes les masses du dimanche, faisant ressortir la mystique du mouvement Lacordaire. Il convient de souligner que cette journée antialcoolique avait été demandée depuis longtemps par M. l'abbé E. Simard, curé de la paroisse et aumônier du cercle Lacordaire.

A la salle paroissiale, à 2 h., il y eut une intéressante séance d'étude. M. Maurice Robichaud, vice-président, souhaita la bienvenue à l'assistance et aux membres du Comité Diocésain; M. Philippe Dubé, propagandiste diocésain, dans une conférence des plus solides traita des méfaits de l'alcool et des devoirs de tout catholique en face de ce problème national.

M. l'abbé Charles-Eugène Raymond, expliqua aux assistants et assistants les meilleures méthodes à suivre pour que leur cercle se développe et progresse normalement pour faire le plus de bien dans la paroisse; il leur recommanda fortement de suivre le programme d'activités de l'année et d'organiser leurs cercles en équipes d'étude. Les équipes sont hautement recommandées par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, l'évêque du diocèse.

M. Maurice Robichaud fut élu président; M. Alexis Desrosiers fut élu vice-président; M. Alfred Picard fut choisi comme secrétaire. Chez les Jeanne d'Arc, Mme Lucien Bois fut élue présidente; Mme Albert Fournier fut élue vice-présidente; Mme Alexis Desrosiers fut choisie comme conseillère. Avec Mme Jean-Baptiste Bérubé, la secrétaire choisie fut Mlle Marthe St-Pierre, institutrice.

M. l'abbé C.-E. Raymond, aumônier diocésain, a promis à M. l'abbé E. Simard, curé de la paroisse et aux membres de ces cercles de revenir à St-Aubert, afin de constater les progrès réalisés dans quelques mois afin de pouvoir citer en exemple à tout le diocèse le cercle de St-Aubert.

pas même un petit pain entier à se partager pour le repas du soir. Le père est un mutilé de la dernière grande guerre recevant une pension militaire de \$30. par mois pour incapacité partielle, résultat d'une blessure survenue lors du débarquement de Dieppe

Un adolescent est soupçonné de ce double assassinat

Spring Valley, N.-Y., 11. (UP) — La police recherche aujourd'hui un adolescent qui aurait éprouvé deux petites filles, à l'âge de 10 et 12 ans, jouant dans un orphelinat, avant qu'on découvrirait leur cadavre dans un bois voisin.

Le chef de police, Abe Stern, de Ramapo, a déclaré qu'il procédait à l'interrogatoire de 15 garçons et qu'il espérait découvrir le meurtrier.

Religieuse de l'école de Lakeside a déclaré aux policiers qu'elle vit un garçon d'environ 17 ou 18 ans, qui fixait Marjorie Boudreau, 8 ans, et Esther Nagy, 5 ans, dans la cour de récréation de l'institution.

Quelques heures plus tard on trouvait les cadavres des fillettes dans un bois voisin où elles ne pouvaient pénétrer seules. Un médecin a déclaré que les deux fillettes avaient été victimes d'un attentat à la pudeur.

Promu au grade de lieutenant-colonel

Dans l'époque ancienne, le peuple d'Israël n'avait pas l'idée d'être colonial: il avait l'impression de faire tout simplement partie d'une province de France sise à quelques milles lieues de Paris. Les églises du Bas du Fleuve, notamment l'Islet, St-Jean Port-Joli et ses clochers, Rivière-Ouelle, St-André et Cacouna, sont encore les témoins de cet âge d'or de notre architecture qui a connu les levasseurs, les Baillards, les Ranvoyses, les Mignault, etc.

M. Morisset, à l'aide de projections lumineuses, démontra qu'il y avait beaucoup trop souvent de nos jeunes gens qui ne se considéraient comme des étrangers que lorsqu'ils étaient à l'étranger qui les ont achetées à vil prix. S'il est malheureux que nous ayons abandonné la tradition pour nous lancer dans un faux genre architectural, il n'en est pas moins déplorable que nous oubliions la richesse insoupçonnée de nos reliques antiques.

Dans son mot de la fin, M. le Supérieur, l'abbé Marius Paré, a assuré le conférencier que cette plongée dans l'histoire de notre art nous donne cette fierté qui nous inspire l'attachement à rester ce que nos ancêtres nous ont fait.

Dégâts considérables dans 4...

(Suite de la 1ère page)
pertes s'élèveront à \$500,000. Les pompiers durent combattre les flammes pendant une température sous zéro. L'entrepôt, une ancienne fonderie, se trouvait situé de l'autre côté de la rue, en face du magasin principal et des quartiers maritimes de la compagnie Eaton.

Quantité de marchandises, dont des tonnes de gazon, des appareils électriques, des pneus d'automobiles et des matériaux de construction, ont subi des dommages considérables ou ont été détruites.

3 IMMEUBLES DETRUITES
Bruce Mines, Ont., 11 (BUP) — Un incendie, qui stimulait un fort vent, a fait rage sur la principale de cette localité, hier soir, et a détruit trois édifices. Il avait causé des dommages de plus de \$100,000, lorsqu'on parvint à le maîtriser.

A un moment donné, l'incendie semblait prendre des proportions énormes et de s'attaquer à six autres établissements de cette ville, située à 35 milles à l'est de Saint-Sauveur. Personne n'a reçu de blessures.

Le service des incendies, assisté de pompiers volontaires et des brigades de Tressalton et du Sault-Sainte-Marie, dut combattre les flammes pendant plus de deux heures. Le feu se déclara dans une crèmerie et la force du vent lui donna une violence qui inspira de grandes craintes.

4 ETABLISSEMENTS DE COMMERCE
TATAMAGOUCHE, N.-E., 11 — (BUP) — Grâce à la coopération de quatre localités de la rive nord de la Nouvelle-Écosse, il fut possible de maîtriser un incendie qui détruisait quatre établissements commerciaux, au cœur de Tatamagouche. Le chef des pompiers de Tatamagouche estime les dommages à environ \$25,000.

C'est le second incendie en importance dans cette localité depuis deux ans.

Festival sportif de l'amicale de Stadacona



Photographie prise lors du festival sportif de l'amicale de Stadacona tenu, le 1er mars. Cette manifestation était sous la présidence de MM. Elzéar Racine et Henri Valcourt. Nous voyons ici sur cette photo, de

gauche à droite: Yvon Bédard, Paul Lévesque, Robert Deschêne, Camille Gauvreau, E. Racine, président actif, Denise Molson, la reine du festival, Colette Valcourt, Denise Valcourt, Henri Valcourt, président du comité sportif, Robert Sanfaçon, Charles Molson, le R. F. Savio, S. C., directeur, M. Odilon Hamel et le R. F. Casimir, S. C. (Photo H. Roussel).

Pageant de la Vierge à Arthabaska

ARTHABASKA, (DNC). — Une date mémorable s'inscrit dans les annales d'Arthabaska le 22 août prochain alors qu'un grandiose pageant vivant de la Vierge Marie sera présenté au public pour la première fois. L'œuvre d'Arthur Charbonneau, qui est décédé l'an dernier, sera présentée en avant-première mondiale à Arthabaska. Il s'agit de son oratorio "Maria Gloria" dont M. Jean Charbonneau, docteur en musique a déclaré: "C'est une œuvre vraiment inspirée du Ciel".

M. J. Charbonneau, un maître de la formation musicale, dirigera la partie musicale du pageant qui sera complétée par une mise en scène d'une grandiose splendeur.

M. Jean Charbonneau est présentement à compléter l'accompagnement de l'œuvre de Charbonneau. Le pageant, lui-même, fera revivre la vie de la Très Sainte Vierge et l'avant première mondiale aura lieu à Arthabaska le 22 août prochain. Par la suite l'œuvre sera présentée dans les principales villes du pays avant d'être diffusée à travers le monde lors d'une tournée mondiale, qui le fera connaître aux quatre coins de l'univers. M. Roger Thériault est l'organisateur général de ce pageant.

Pour réduire les frais funéraires

EDMONTON, Alberta, 11. — L'Union coopérative de la Nouvelle-Écosse a fait savoir, aujourd'hui, qu'elle est en train de dresser des plans qui aboutiront, vraisemblablement, à la formation d'une nouvelle coopérative funéraire. Cette nouvelle coopérative serait une tentative pour réduire le haut coût des frais funéraires.

L'Ouest voit un préjudice dans cette hausse de taux

Winnipeg, 11. (BUP). — Les quatre provinces de l'Ouest ont demandé hier au premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, de rejeter ou de retarder l'augmentation des taux de fret, sur les chemins de fer. L'augmentation doit entrer en vigueur le 16 mars.

Les premiers ministres de Colombie Canadienne, d'Alberta, de Saskatchewan et de Manitoba, ont fait des demandes distinctes à M. St-Laurent. Ils déclarent que l'augmentation des taux, la cinquième depuis la dernière guerre, autorisée par la Commission du transport, n'est pas raisonnable et va créer un préjudice à l'Ouest.

Le premier ministre de l'Alberta, M. E.C. Manning, a annoncé mardi, à la Législature de sa province, qu'il a télégraphié à M. St-Laurent. Il lui a dit que l'Alberta ferait une demande concrète au cabinet, d'ici à la fin du mois.

Nouvelles de Disraëli

DISRAËLI, D.N.C. — Récemment une fête surprise eut lieu chez M. Jos. Brochu, à l'occasion de son 80ème anniversaire de naissance.

Plusieurs de nos malades sont revenus de l'hôpital après y avoir pris des cures de repos ou subi des opérations, notamment: M. Pierre Aubé, Mlle Rolande Gagné et Simone Doyon, Mme Jean Binette, MM. Albert Zako et autres.

M. Alphonse Leclerc est présentement à l'hôpital.

M. Maurice Grégoire, commerçant de bois, en compagnie de M. et madame Paul Grégoire, viennent de nous quitter pour un séjour en Floride.

Les sociétés du Québec peuvent déduire...

(Suite de la 1ère page)
la loi de l'impôt sur le revenu, certains impôts particuliers sur les sociétés commerciales, payés aux gouvernements provinciaux ou municipaux, ne peuvent être assimilés à des frais dans le calcul du revenu aux fins de l'impôt. Des articles des règlements précisent la nature de ces impôts. Lequel suit: Ce sont ces impôts sur les sociétés créés depuis le 1er sept. 1941, ou bien la somme de toute augmentation de ces impôts en vigueur depuis le 1er septembre 1941. Aucun impôt en particulier n'est refusé au dégrèvement aux termes du règlement.

"Depuis quelque temps, le gouvernement s'est préoccupé de cette restriction l'estime le moment venu de la faire disparaître. En conséquence, le projet de loi portant modification de la loi de l'impôt sur le revenu comportera une disposition aux termes de laquelle sera supprimée, pour l'année fiscale 1953 l'interdiction de déduire les impôts provinciaux et municipaux sur les sociétés. Et tant l'impôt prélevé par un gouvernement provincial ou une municipalité qui n'a pas loué son droit à cet égard, impôt qui, normalement, serait assimilé aux frais normaux de l'entreprise intéressée, pourra désormais être déduit au fins de l'impôt sur le revenu.

"Cette modification envisagée va de pair avec la proposition dont je faisais part dans mon exposé budgétaire, en vertu de laquelle le dégrèvement au chapitre de l'impôt sur le revenu des sociétés sera porté de 5 à 7 p. 100, conformément au principe selon lequel, dans la législation fédérale, ne doit constituer une mesure d'exception à l'égard d'une province qui n'a pas conclu d'accord relatif à la location de domaines fiscaux. Cette mesure est conforme à l'intention manifestée du gouvernement fédéral de ne rien faire qui puisse paraître constituer une pression quelconque, directe ou indirecte sur une province, dans le dessein de la contraindre à souscrire à un accord de location fiscale ou à accepter le renouvellement dit le ministre Abbott.

Taxe d'affaires à St-Pie de Bagol

ST-HYACINTHE, (DNC). — Les membres du conseil municipal du village de St-Pie de Bagol ont commencé à leur dernière assemblée mensuelle, d'étudier les possibilités d'imposer dans les limites de leur territoire une taxe à tous les propriétaires de commerces ou de places d'affaires.

La nouvelle taxe, si elle est imposée, frapperait une vingtaine de commerces: magasins généraux, restaurants, plomberies, garages, et le reste. Les échevins croient que cette mesure est nécessaire pour augmenter dans une certaine mesure les revenus de la corporation.

L'artillerie alliée a clos le concert

Front Central, Corée, 10. (BUP) — Les communistes ont échoué dans leurs efforts pour impressionner la critique à l'aide d'un nouveau spectacle pour les troupes sud-coréennes. Des haut-parleurs ont fait entendre quelques airs, puis le commentateur a annoncé: "Mes chers soldats sud-coréens. Nous vous dédions cette émission chaque soir afin de vous divertir. Ne tirez pas sur nous". L'artillerie alliée a clos brusquement le concert.

Juge de paix



M. Honoré Leblanc, maire de St-Adalbert et préfet du comté de l'Islet qui a été nommé juge de paix pour le district judiciaire de Montmagny.

Funérailles de Sr St-Patrice

NICOLET, D.N.C. — Récemment avaient lieu, en la chapelle de la Maison-Mère des Révères Srs de l'Assomption de la Ste Vierge, les funérailles de la Révérende Sr St-Patrice, née Ellen McCaffrey, décédée à l'âge de 87 ans après avoir passé 64 ans en religion.

Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Dussault, au sanctuaire: M. le chanoine Wilfrid Bergeron, le R. P. Gérard Cournoyer, S.M.M., M. les abbés Bruno Poirier, G. Emile Picard, Victorien Lavigne.

On remarquait dans la nef: la communauté des Srs de l'Assomption, M. et madame Paul Comtois, de Québec; M. le docteur et madame Max Comtois; Mme Jeanne C. Marchand et madame Odette C. Gratton, St-Lambert; Mlle Madeleine et Mireille Comtois, Québec, tous neveux et nièces de la défunte; Mme Adolphe Jutras, Nicolet, et Mlle Andrée Jutras.

Quand vos reins sont trop soulevés

Ettes-vous gêné et tracassé par une action trop fréquente du rein durant le jour et la nuit? Ces symptômes sont bien que les brûlures, passages douloureux, troubles de vessie, maux de dos, urine forte et bruyante, pression sur la vessie, douleurs dans les hanches, laine et l'abdomen peuvent être occasionnés par une irritation temporaire d'un germe dans le rein ou par des troubles de la vessie. Dans de tels cas, dès la première dose CYSTEX agit habituellement sans retard, vous libérant de trois manières: 1. Aide la nature à faire disparaître certains germes irritants dans les conditions acides. 2. Aider à soulager les causes fréquentes de plusieurs maux et douleurs. 3. En soulageant et calmant les spasmes irrités de la vessie, il aide à réduire les passages fréquents et douloureux le jour et la nuit. Procurez-vous CYSTEX de votre pharmacien aujourd'hui pour une aide rapide, selon l'accord satisfaction ou votre argent remboursé.

"Il paraît que c'est une merveille à conduire..." ET C'EST VRAI!

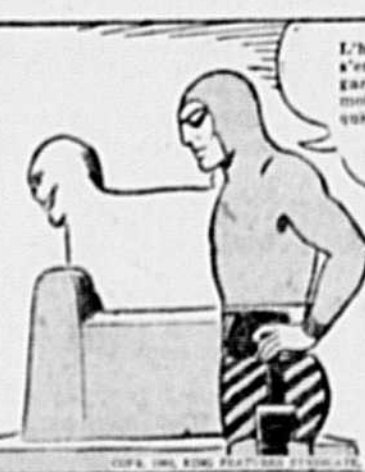
LES CAMIONS FORD de 1953

sont scientifiquement construits pour faciliter la tâche du chauffeur

EN MONTRE BIENTÔT

CHEZ TOUT VENDEUR AUTORISÉ FORD

LE FANTÔME



LA FAMILLE TETEBECHE



Boulevard de la Laurentie ?

Que pense-t-on du nom "boulevard de la Laurentie" pour l'ancien boulevard Churchill-Roosevelt, dans le quartier Limoilou ? C'est ce qu'a proposé l'échevin Antonio Chailfou, qui tentait de rallier toutes les opinions. M. Chailfou, à des séances précédentes du Comité administratif, avait suggéré "boulevard Laurentien", mais, les membres de la Société Historique, à juste titre, avaient fait remarquer que l'appellation n'était pas un substantif. Le conseil St-Pascal a cependant fait voter au Comité, hier, qu'il approuvait l'appellation de "Laurentien". Quant à la Ligue des Patriotes, elle suggéra "boulevard Henri-Bourassa" ou "boulevard Saguenay". La proposition de l'échevin Chailfou, avant adoption, a été référée au sous-comité des noms de rues.

Procès expéditif pour fraude

Un procès expéditif pour fraude s'est déroulé hier, en Cour des Sessions de la Paix, sous la présidence de M. le juge Laetere Roy. Un particulier de Québec subissait ainsi son procès expéditif sous deux accusations de fraude, l'une pour un montant de \$305,69 au dépeus de Terreau et Racine, l'autre pour \$617,00 au dépeus de Drouin et Drouin, itée, marchands de bois.

Dans les deux cas, le juge Laetere Roy a différé son jugement jusqu'au 27 de ce mois.

Le projet de referendum

Le maire se déclare en faveur à sa première visite au comité

"Je suis absolument en faveur du referendum pour les travaux de la ville", a affirmé M. le maire Lucien Borne, qui a été reçu par le Comité administratif pour la première fois, hier, samedi six mois.

Le premier magistrat a aussi ajouté que ce referendum devrait être tenu dans le plus bref délai possible. Quant à inscrire au budget les travaux de pavages, dit M. le maire, je crois qu'il n'en peut être question car ces travaux qui auront une durée de 20 à 25 ans devraient être payés sur une période assez longue.

On a aussi discuté d'inclure dans le referendum des demandes d'emprunt pour l'exécution de plusieurs autres travaux publics autres que les pavages.

M. Fontaine, secrétaire-trésorier de la ville, dit qu'on avait déjà discuté des demandes pour des remplacements de pavages, au montant de \$250.000. "J'ai, dit-il, une liste des besoins pour chacun des quartiers. Ne sait-on pas que les travaux publics en projet représentent une somme de \$30.000.000".

L'échevin Légaré a aussi demandé qu'on demande des pouvoirs d'emprunt pour \$1.000.000, pour l'assainissement de la rivière Laitre. "Ce sera la contribution de la ville, à ces travaux", dit M. Légaré. Le maire Borne se déclara d'avis que la ville ne pouvait s'engager avant d'avoir conclu une entente expresse avec le provincial devant le fédéral.

Le maire a aussi déclaré que le referendum n'était pas seulement pour l'emprunt de sommes pour être mis à la disposition du quartier Limoilou mais de tous les quartiers.

L'échevin Gaston Filibotte laisse entendre que le coût du referendum serait de beaucoup plus élevé que les \$12.000, prévus au budget. Il ajouta que le peuple devrait être invité à se prononcer sur les travaux de capital, en général. M. Filibotte expliqua aussi.

La campagne des emplois d'hiver

Parlant à la radio, mardi, le 10 mars, en marge de la campagne d'emplois d'hiver, M. Jules Préfontaine, président de la Chambre de Commerce de Québec, a proposé que tout le monde examine, chacun pour soi, le moyen de faire exécuter dès maintenant, certains menus travaux qu'on a l'habitude de remettre au printemps ou à l'été.

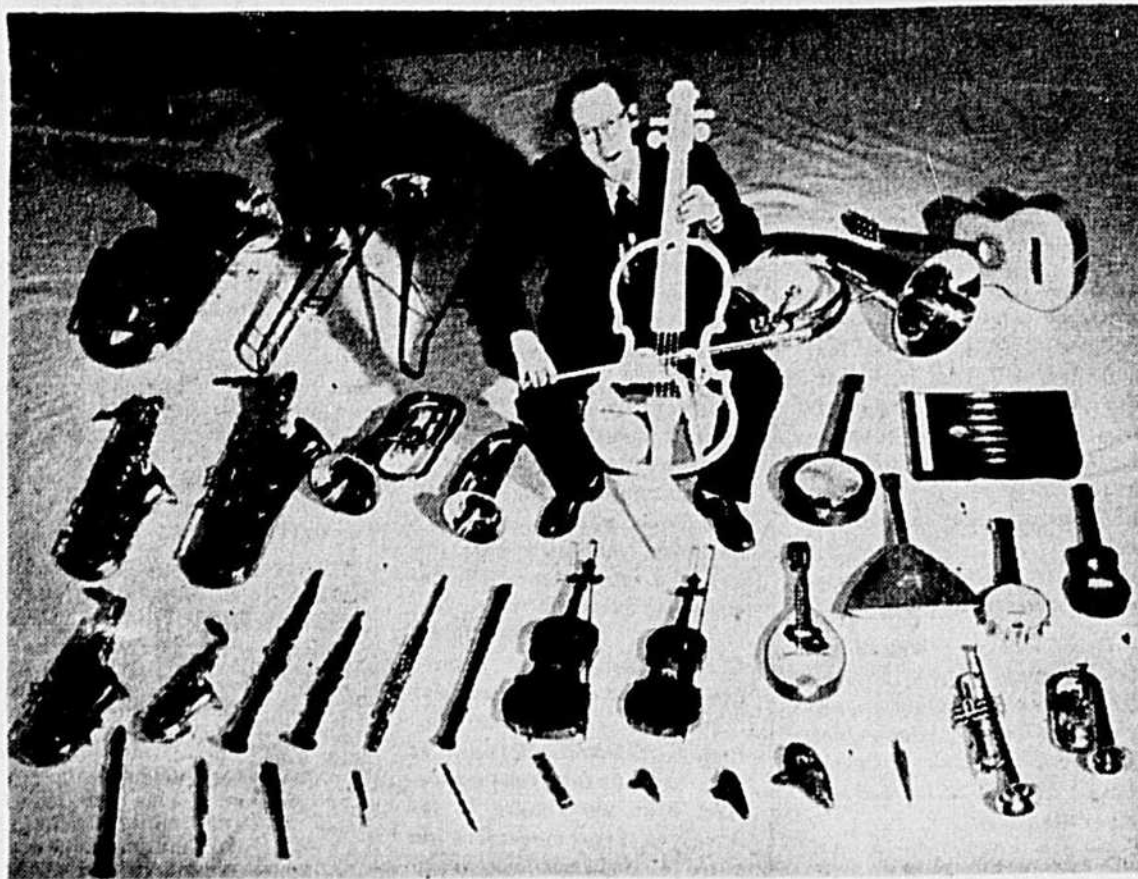
Il a profité de la circonstance pour signaler à l'attention de ses auditeurs que le Bureau national de placement de la Commission d'assurance-chômage a présenté, en classeur actif, les offres de services d'une foule de travailleurs qualifiés. C'est dire que l'employeur bénéficie d'un choix qui est tout à son avantage. De plus, il contribue à corriger un problème qui est celui de tout le monde. C'est là, vous en conviendrez, du civisme bien placé. Plus tard, au printemps, la majorité de ces travailleurs auront repris leurs emplois habituels, on les trouvera moins facilement.

Un poste-émetteur pour chaque centre

Vancouver, 11. — (Spécial) — Le gouvernement fédéral aurait le projet en détail d'un réseau canadien de télévision qui limiterait le service dans chaque centre du Canada à un seul poste-émetteur. C'est ce que l'Assoc. des Radiodiffuseurs de la Colombie anglaise dans une lettre ouverte qu'elle a adressée à tous les députés et sénateurs, à tous les journaux et postes radiophoniques du Canada.

Elle ajoute qu'à moins que l'on ne fasse quelque chose pour empêcher que la Société Radio-Canada et le ministère fédéral du Transport n'acceptent la réalisation de leur plan, le pays sera égaré dans un semblable système avant les prochaines élections générales.

Un musicien suédois vraiment extraordinaire



Oscar Rundqvist, musicien suédois est entouré de trente-six des quarante instruments de musique qu'il sait jouer. Rundqvist est maintenant âgé de quarante ans et il joue aussi bien le classique que le jazz. De plus, il a une très grande facilité pour l'étude des langues. (Photo UP).

Une oeuvre digne de mention

Une bibliothèque publique pour les jeunes à Sillery

Sillery aura sous peu sa bibliothèque publique pour les jeunes. Cette décision a été prise, hier soir, au cours d'une réunion tenue à l'école supérieure St-Michel, où un comité provisoire fut formé. Ce centre de documentation pourra débuter avec quelque 6.000 volumes, comprenant des dons de l'école supérieure St-Michel et ceux de l'école St-Charles-Garnier. D'ailleurs, comme il est impossible pour le moment d'envisager la construction immédiate d'un édifice à cette fin, la bibliothèque publique des jeunes sera aménagée dans une salle actuellement vacante du Convent St-Charles-Garnier, voisin de l'école supérieure St-Michel.

Cette initiative permettra aux étudiants et étudiantes de Sillery de bénéficier d'un centre d'information précieux.

Le comité provisoire comprend le Dr. Donat Roy, président, A. F. Mercier, vice-président, La-Belle, éditeur, 2e vice-président et M. H. P. Gavin, président accrédité-trésorier.

Les directeurs élus sont : MM. Maurice Allaire, chef de l'information, et Jean Bérubé, M. Jean-

Charles Bonenfant, bibliothécaire de la Législature, le Dr A. Boissinot, M. J. B. Cloutier, président de la ligue des propriétaires, le Dr La Cloutier et le notaire André Dorion, o.s.d., M. Paul Doyon, président de la Caisse Populaire, M. La-Phil, Drouin, C. P. Dumont, T. Dussault, M. Eugène Gagné, pro-maire, M. J. C. Hogue, M. André Houde, président de l'Habitat de l'Union des citoyens, M. Jos. Aimé Lebrun, président de la Commission des écoles, le R. F. Marcel-Yvan, bibliothécaire de l'école St-Michel, MM. Lionel Roy, Jean Saucier, c.l.u. et le R. F. Victorin, directeur de l'école St-Michel.

Au cours de la réunion, quelques invités ont adressé la parole dont le R. F. Victorin, directeur, le R. Frère Marie-Hector, directeur de l'école St-Roch, M. J. B. Cloutier et le R. Frère Marcel-Yvan, l'un des âmes dirigeantes du projet. M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la Législature, a soumis à l'assemblée de nombreuses suggestions qui ont été fort appréciées.

Expédition du blé de Victoria

VANCOUVER, Colombie canadienne, 11. (BUP). — L'on ébauchait aujourd'hui deux nouveaux débouchés pour détourner le grain d'exportation des ports de Vancouver et de New-Westminster, qui se prolonge une grève des pilotes un médiateur fédéral n'a pas réussi à régler.

Le navire marchand "Telyon" se prépare à quitter Victoria à la fin de cet après-midi avec 320.000 boisseaux de blé à destination de l'Inde. Ce serait la première expédition de blé à quitter ce port de l'île de Vancouver depuis 11 ans.

Clémence du juge

M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, a fait preuve d'humanité, hier, à l'endroit d'un jeune homme de 17 ans, accusé d'un vol de marchandises d'une valeur totale de \$200. En apprenant de l'inculpé lui-même qu'il avait volé pour aider sa mère à nourrir sa famille de quatre enfants, M. le juge Garon a retardé d'un mois le prononcé de sa sentence, et, de plus, s'est empressé à soumettre le cas aux dirigeants du Service de Réadaptation sociale.

La Cité reviendrait sur sa décision de mettre à leur pension ses employés ayant atteint 70 ans

Le Comité administratif invitera, vraisemblablement vendredi prochain, le Conseil municipal, à revenir sur une de ses décisions de mettre tous les employés municipaux de plus de 70 ans, à leur retraite, à partir du 1er mai 1953.

L'échevin Jos. Matte a proposé des amendements à cette décision, au Comité administratif, hier, samedi. Mais M. le maire Lucien Borne lui a rappelé qu'il s'agissait là d'une décision du Conseil de ville : "Une question de cette importance est trop grave pour être résolue au Comité administratif", dit M. le maire Borne. Votre proposition devrait inviter le Conseil de ville à reconsidérer sa résolution. C'est d'ailleurs dans l'ordre normal des procédures.

M. Matte est d'avis que les employés civiques de 70 ans et plus au lieu d'être mis immédiatement à leur pension, à partir du premier mai, devraient subir un examen médical et physique, à chaque année. Si l'employé est jugé apte à remplir son travail, il pourra continuer. Les chefs immédiats de ces employés pourraient aussi être consultés.

Le problème du logement en notre ville

Appui de la Cité au comité formé des représentants de divers groupements. — Remarques et suggestions du maire

S. H. le maire Lucien Borne, prenant la parole au début du Comité administratif, hier, samedi, a offert la collaboration et celle de la Cité, de tous ses services municipaux ainsi que des ingénieurs de la ville, pour aider le Comité populaire du logement, composé de délégués d'associations québécoises, qui s'est formé récemment en notre ville dans le but de résoudre le problème plein d'angoisse du logement.

Les échevins ont tous emboîté le pas à la suite du premier magistrat. Voici d'ailleurs la proposition que le Comité administratif adopta à la suggestion de M. le maire Borne qui se présentait pour la première fois au Comité administratif, depuis six mois.

"Il est décrété par les présentes : a) — que la Cité de Québec donne sa pleine et entière adhésion au mouvement institué par un groupe de citoyens en vue de créer un comité d'étude pour promouvoir la construction de maisons d'habitation à l'usage des nombreuses familles et de la classe ouvrière, et obvier ainsi à la crise aiguë du logement qui sévit à Québec; et, b)

Le premier échevin à prendre la parole fut l'échevin Uldéric Bédard qui revient à l'hôtel de ville après une absence d'un mois, pour cause de maladie. Il déclara qu'il était présent lors de la formation du comité de citoyens chargé d'étudier le problème du logement à Québec. Il recommande de ressusiter le comité municipal qui avait été formé pour étudier les demandes de la coopérative de St-Sauveur ou du Sacré-Coeur.

L'échevin Henri Beaupré, après avoir rappelé qu'il avait soulevé la question au Conseil de ville, vendredi dernier, déclara que "mon idée était pour prouver que la ville n'était pas toujours à l'arrière-garde". Il suggéra de nouveau que la ville prenne les moyens pour participer aux 300 millions que le fédéral met à la disposition des municipalités.

M. le maire déclara : "Nous ne donnerons jamais assez de collaboration".

Le maire proposa ensuite d'étudier les suggestions du président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Asselin, exposées devant la Fédération des maires et municipalités. "Les maisons qu'on nous offre actuellement, dit le maire, sont à la portée de gens qui ont de l'argent. Mais l'ouvrier, lui, ne pourra jamais se ramasser de capital. Je sais qu'il y a 42,7 pour cent de gens mal logés, au Canada".

L'échevin Jos. Consollier qui a été nommé membre du Comité du logement dit sa satisfaction de voir que les associations s'intéressaient au problème du logement dans Québec. "Le projet a l'air d'être sérieux, dit-il, et je suis d'avis qu'il arrivera à quelque chose".

M. le maire. — La ville se doit de tout mettre au service de ce comité.

Le projet de la coopérative de Sacré-Coeur a été laissé en plan, dit (Suite à la page 7, 1ère col.)

L'une des victimes de l'explosion de samedi a succombé, hier

ROBERVAL — D.N.C. — L'une des trois victimes de l'explosion qui s'est produite, au cours de la journée de samedi, à la compagnie Inspiration Mining Development, M. Claude Denis, 20 ans, de Val d'Or, a succombé à ses blessures, lundi, le 9 mars, à Mont-Laurier. Les autres blessés étaient Sherman Best, 44 ans, de Bourlamaque, et Robert Dufour, 23 ans, d'Amos. Souffrants que la compagnie Inspiration Mining Development opère aux environs du lac la Planché, à quelque 100 milles de Chibougamau.

A l'hôtel de ville

Le maire est revenu.

Visiblement ému alors qu'il paraissait pour la première fois après six mois au Comité administratif, après une grave maladie, M. le maire Lucien Borne a remercié ses conseillers et les pro-maires qui ont présidé aux destinées de la Cité durant son absence, pour le support qu'ils lui ont apporté durant sa maladie. "Ces témoignages, dit M. le maire, n'ont pas été pour peu hâter mon rétablissement. Je remercie particulièrement les pro-maires Caumartin, Fibbott et Boucher pour le bien accompli ainsi que les chefs des services municipaux. Je dis un merci tout spécial à M. Armand Viau, commissaire industriel, qui fut mon fidèle compagnon de voyage, mon médecin et mon garde-malade. C'est grâce à lui si j'ai pu revenir à mon foyer sur mes deux jambes".

M. le maire reçut ensuite les vœux des membres du Conseil par l'intermédiaire du leader, M. l'échevin Alphonse Boutet.

La santé du maire s'est de beaucoup améliorée. Hier, il a présidé un comité administratif à l'agenda des plus chargés. Ce comité n'a tenu qu'à six heures.

Copie des règlements.

M. le maire Lucien Borne a demandé que copies des règlements à l'étude soient présentées aux échevins, même avant l'adoption en première lecture. Ainsi, dit le premier magistrat, on diminuera les dépenses qu'occasionne l'adoption des règlements et on permettra aux échevins d'être mieux éclairés, lorsqu'ils votent ces règlements.

Le budget municipal.

"Je propose, dit M. le maire Borne, que l'on étudie dans le plus bref délai possible les demandes budgétaires, pour cette année, afin qu'il n'y ait pas de "Quo Warrento".

Immédiatement après cette remarque du premier magistrat, M. C. R. Fontaine, secrétaire-trésorier de la Cité, qui possède les demandes budgétaires pour chacun des départements municipaux, a suggéré qu'il y ait une assemblée lundi prochain, pour l'étude du budget municipal.

On s'agitera aujourd'hui

Comme l'agenda était encore chargé, hier, à six heures, M. le maire Lucien Borne a décidé d'ajourner à aujourd'hui, deux heures et demie.

A l'Ecole des Parents de Giffard

M. l'abbé Elzéar Fortier, professeur à l'université Laval, sera le conférencier invité, le 12 mars, à l'Académie de Ste-Christienne, à Giffard.

Il n'y a pas lieu de douter que la conférence qu'il donnera sur la musique, et dont le titre sera "Formation artistique de l'enfant" intéressera tous ceux qui apprécient cet art, si l'on tient compte que M. l'abbé Fortier est professeur d'harmonie et de contrepoint à l'université Laval et le chargé des cours d'ensemble vocal à l'Ecole de Musique, où il dirige également la chorale des étudiants.

M. l'abbé Fortier illustrera lui-même par des auditions de disques la partie théorique de sa conférence.

Une invitation cordiale est faite aux amis de la musique.

Acquittement

Un particulier de la région de Lévis a été acquitté, hier, d'une accusation d'avoir conduit un véhicule automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. En l'acquittant, M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, a signalé que la preuve faite contre le prévenu laissait place à un doute. C'est pourquoi il a acquitté le particulier.

Entrée au couvent

St-David. — (Spéc.) — Mlle Colette Nolin, fille de M. et Mme J. Bernard Nolin, de St-David de Lévis, est entrée, le 1er février dernier, au noviciat des RR. SS. de l'Immaculée-Conception à Point-Viau, Montréal. Nos meilleurs vœux.

Le Conseil des étudiants de l'Ecole de Musique

Les étudiants de l'Ecole de Musique de l'université Laval viennent de choisir leurs officiers pour l'année 1953-54. Ce sont de gauche à droite: Mlle Thérèse Duguay, présidente, Claire Dion, vice-présidente et Charlotte Dubuc, secrétaire.

La Commission royale d'enquête

Un comité municipal rédigera un mémoire

Un comité échevinal a été formé par le Comité administratif pour la préparation d'un mémoire à présenter devant la Commission royale d'enquête de la province de Québec sur les relations fiscales entre les trois gouvernements fédéral, provincial et municipal. Les membres sont MM. l'échevins Hercul Beaupré, Antonio Chailfou, Charles-J. Bédard et A. H. Légaré ainsi que M. C. Fontaine, secrétaire-trésorier de la ville, M. C. Bélanger, assistant-trésorier, M. Armand Viau, commissaire industriel, M. Valère Desjardins, archiviste-statisticien et toutes les personnes que ce comité jugera bon de s'adjoindre.

Ce comité, à la requête de l'échevin Beaupré, fera diligence dans la préparation du mémoire de la ville.

L'échevin Antonio Chailfou résumera ainsi son idée : Depuis plusieurs années, on parle de dilapidation des fonds de la ville. Tel n'est pas le cas, à mon avis. Aussi, je suis favorable à la nomination de quelques personnes en dehors de l'administration municipale, des compétences, qui feront enquête avec la collaboration de tous les services municipaux, sur la situation économique de la ville. Ces personnes étudieront à fond le problème municipal et je suis d'avis qu'ils seront d'un appui précieux pour la ville devant la commission d'enquête. Chacun sait que le tiers des biens de la ville n'est pas imposable, que l'assiette fiscale constitue une charge lourde pour la Cité, etc. A certaines occasions, on a fait mauvaise presse à la ville. Ce n'est pas qu'il y ait dilapidation mais que nous manquons de ressources, qu'il y a une mauvaise répartition des impôts. Ces enquêtes seront à même de le constater et de l'exposer devant la Commission.

On observera le jour de la citoyenneté vendredi, 15 mai

Ottawa, 11. (DNC). — Le premier ministre Louis-S. St-Laurent a annoncé hier que la population du Canada, particulièrement la jeunesse sera invitée à observer le jour de la Citoyenneté, vendredi 15 mai qui est le dernier jour de classe précédent la fête de Victoria.

Le jour de la citoyenneté, qui a été observé pour la première fois en 1950, a pour objet de fournir aux Canadiens l'occasion de réfléchir sur les responsabilités et sur les privilèges que comporte la citoyenneté canadienne. Il permet en même temps de souligner ce que valent au Canada la place qu'il occupe dans le Commonwealth et son rôle au sein des nations unies.

Etat de la neige

Seul le Bureau provincial de météorologie d'après l'Office de publicité de la province de Québec, les conditions de la neige sont aujourd'hui à peu près les mêmes que lundi, le 9 mars. On note cependant que les routes sont bonnes et la température est de trois degrés au-dessus de zéro dans la région de Québec. Dans la région du Saguenay, la température est beaucoup plus froide, puisque le thermomètre enregistre vingt degrés au-dessous de zéro. Les routes sont passables.

Manuel de référence présenté au maire Borne



Un manuel de référence à l'usage du personnel de la Division du Coût de Revient de l'hôtel de ville a été présenté à S. H. le maire Lucien Borne, comme il présidait le comité administratif pour la première fois depuis six mois, hier. Sur cette photo, on voit M. le maire qui reçoit le volume des mains de son auteur, M. Cyrille Bélanger, assistant-trésorier de la ville. A droite, M. C. R. Fontaine, secrétaire-trésorier de la ville et directeur des services municipaux, qui a révisé le volume. M. Bélanger a consacré deux ans à la rédaction de ce manuel, d'une grande importance au point de vue administratif, dont le but sera de synthétiser et mécaniser l'administration de la division du Coût de Revient et d'épargner du temps et de l'argent. Cette photo a été prise dans la salle du Conseil de ville, hier, après-midi. (Photo Cité de Québec).

Communiqué de l'Archevêché

Visite pastorale dans 46 paroisses en 1953

LL. EE. NN. SS. Maurice Roy, archevêque de Québec, Charles-Omer Garant et Lionel Audet, auxiliaires de Québec, feront la visite pastorale dans quarante-six paroisses du diocèse au cours de l'année 1953. Voici les noms de ces paroisses qui seront visitées par l'un ou l'autre des trois évêques de Québec.

A) Son Exc. Mgr l'Archevêque visitera :

1. St-Augustin, le lundi, 11 mai;
2. St-Catherine, le mardi, 12 mai;
3. St-Raymond, le mercredi, 13 mai;
4. St-Léonard, le jeudi, 14 mai;
5. Rivière-a-Pierre, le vendredi, 15 mai;
6. Neuville, le samedi, 16 mai;
7. Pont-Rouge, le dimanche, 20 mai;
8. Les-Ecureuils, le lundi, 21 mai;
9. St-Sylvestre, le mercredi, 3 juin;
10. St-Patrice, le jeudi, 4 juin;
11. Pontneuf, le vendredi, 10 septembre;
12. Donnacona, le samedi, 12 sept.;
13. Deschambault, le dimanche, 13 sept.;
14. Grondines, le lundi, 14 septembre.

B) Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant, évêque-auxiliaire, visitera :

15. St-Agathe, le lundi, 11 mai;
16. Deschambault, le mardi, 12 mai;
17. Ste-Agathe, le mercredi, 13 mai;
18. St-Gilles, le jeudi, 14 mai;
19. St-Narcisse, le vendredi, 15 mai;
20. St-Louis, le samedi, 16 mai;
21. Ste-Emmélie, le dimanche, 19 mai;
22. Deschambault, le mardi, 20 mai;
23. St-Jacques, Parisville, le jeudi, 21 mai;
24. Ste-Philomène, le vendredi, 22 mai;
25. Ste-Philomène, le samedi, 23 mai;
26. St-Antoine, le lundi, 28 sept.;
27. St-Apollinaire, mardi, 29 sept.;
28. Lasoudun, mercredi, 30 sept.;
29. Ste-Croix, le jeudi, 1er octobre;
30. St-Edouard, vendredi, 2 octobre;
31. St-Jacques, le samedi, 12 sept.;
32. St-Eloi-des-Mines, mardi, 26 mai;
33. St-Gilbert, le mercredi, 13 mai;
34. St-Casimir, le jeudi, 14 mai;
35. St-Thuribe, le vendredi, 15 mai;
36. St-Alban, le samedi, 16 mai;
37. Ste-Christine, le dimanche, 19 mai;
38. N.-D.-des-Anges, lundi, 25 mai;
39. St-Eloi-des-Mines, mardi, 26 mai;
40. St-Rémi et Hervey-Jonction, mer. 27 mai;
41. St-Ubal, le jeudi, 28 mai;
42. St-Flavien, le vendredi, 10 sept.;
43. St-Janvier de Joly, ven. 11 sept.;
44. Val-Aislin, le samedi, 12 sept.;
45. Villeroi, dimanche, 13 sept.;
46. Ste-Françoise-Romaine, le lundi, 14 septembre.

Archevêque de Québec, le 11 mars 1953.

Option pour un procès expéditif

Un individu, sans résidence connue, qui, pour avoir volé des bijoux, attendait son procès aux Assises criminelles, a fait option, hier, devant M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, pour un procès expéditif. Conséquemment, M. le juge Garon a fixé au 26 mars l'instruction du procès. Le prévenu restera en prison en attendant.

Les familles Gagné-Bellavance

On voudrait bien noter que le secrétaire de l'Association des familles Gagné-Bellavance est situé à 28, rue Ste-Famille, et que l'adresse du secrétaire général est 1070, rue Hollard, Québec. Des demandes de renseignements peuvent être adressées à l'un ou l'autre de ces deux adresses.

Le coût de revient à l'hôtel de ville

L'assistant-trésorier Cyrille Bélanger a préparé un manuel pour le personnel de la Division du Coût de Revient de l'hôtel de ville. S. H. le maire Lucien Borne, comme il présidait le comité administratif pour la première fois depuis six mois, hier, samedi, a reçu le volume des mains de son auteur, M. Cyrille Bélanger, assistant-trésorier de la ville. A droite, M. C. R. Fontaine, secrétaire-trésorier de la ville et directeur des services municipaux, qui a révisé le volume. M. Bélanger a consacré deux ans à la rédaction de ce manuel, d'une grande importance au point de vue administratif, dont le but sera de synthétiser et mécaniser l'administration de la division du Coût de Revient et d'épargner du temps et de l'argent. Cette photo a été prise dans la salle du Conseil de ville, hier, après-midi. (Photo Cité de Québec).

L'assistant-trésorier Cyrille Bélanger a préparé un manuel pour le personnel

Dans le but de moderniser et de synthétiser le fonctionnement de la Division du Coût de Revient de l'hôtel de ville, S. H. le maire Lucien Borne et M. C. R. Fontaine, c.a., secrétaire-trésorier de la ville et directeur des services municipaux, ont requis les services de M. Cyrille Bélanger, c.a., assistant-trésorier de la ville, pour la préparation d'un manuel de référence à l'usage du personnel de cette division.

Hier après-midi, lors de sa première apparition depuis six mois au Comité administratif, comme président de ce comité, M. le maire Borne a reçu un exemplaire de ce manuel et il en a fait l'éloge devant le Comité.

Le Coût de Revient est une division de l'administration dont les fonctions sont de fournir les données relatives aux coûts des travaux publics qui comportent : main-d'œuvre, matériel utilisé, équipement et dépenses indirectes.

Le manuel de M. Bélanger est la conclusion de deux années de recherches. Il s'agit d'une innovation à l'hôtel de ville. Le manuel décrit la procédure à suivre en l'occurrence par les divisions de l'hôtel de ville. Il renferme également des changements aux procédures en usage en ce qui concerne et quelques-unes des formules comptables en usage.

Comme conséquence (car l'application des principes de M. Bélanger est déjà commencée), on a systématisé la procédure et, la plus grande partie des écritures comptables sont ou seront mécanisées. Des changements aux procédures en usage en ce qui concerne et quelques-unes des formules comptables en usage.

Comme conséquence (car l'application des principes de M. Bélanger est déjà commencée), on a systématisé la procédure et, la plus grande partie des écritures comptables sont ou seront mécanisées. Des changements aux procédures en usage en ce qui concerne et quelques-unes des formules comptables en usage.

Comme conséquence (car l'application des principes de M. Bélanger est déjà commencée), on a systématisé la procédure et, la plus grande partie des écritures comptables sont ou seront mécanisées. Des changements aux procédures en usage en ce qui concerne et quelques-unes des formules comptables en usage.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325,
Place Jean-Talbot — Québec

BRUNETTE et LOULOU. — Mes regrets, mais nous ne faisons pas d'analyse d'écriture à ce courrier. Qu'offrir à ma fiancée à l'occasion de son anniversaire qui a lieu quelque temps avant Pâques? — Serait-il convenable de lui offrir des fleurs pour la fête de Pâques? — **QUI VEUT BIEN FAIRE.**

Le choix pour un cadeau à une jeune fille, qui est de plus la fiancée, est assez facile. Si vous connaissez ses goûts, la tâche sera d'autant plus facile. Aime-t-elle les bijoux? Une montre-bracelet; un bracelet, des boucles d'oreilles, un pendentif, une broche. Un joli pendentif serait également dans l'ordre. Il se vend de petits ensembles très jolis et très pratiques pour les sacs à main; ils comprennent un délicat poudrier, peigne, bâton pour le rouge à lèvres. Vous pourriez en-

SOYEZ RÉGULIER avec
ce laxatif tonique aux herbes

Prenez des herbes pour accélérer l'assimilation, activer l'appétit, aider la digestion. Essayez les **Bliss Natifs Herbes**. Très économiques! 25c. 50c. \$1, dans les pharmacies.

Le Huguette seraient aimables. Intelligentes, elles s'assimileraient tous les sujets avec une facilité qui leur permettrait de se donner et de donner aux autres l'illusion d'espérer; aussi n'admiraient-elles pas la contradiction; l'échec, au lieu de les amolir et de les incliner, les buterait et les aiguillait. Loyales et sensibles, au point d'honneur jusqu'à une sensibilité, elles se feraient haïr plutôt que de donner leur consentement à une vilénie. Pour votre âge et votre grandeur, votre poids peut varier entre 115 et 121 livres.

**Au Premier Signe d'un
RHUME**
Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
avec un grand verre d'eau...



et sentez-vous **VITE** mieux!

Voici un conseil logique et efficace au sujet des rhumes.

Quoi que vous essayiez pour enrayer ou abrégier un rhume, la première chose à faire — avant de faire quoi que ce soit — c'est de prendre de l'Aspirin.

Vous devriez faire cela parce qu'un rhume est presque toujours accompagné de douleurs musculaires — de mal de tête et de fièvre. Et pour votre bien-être, il vous faut un remède qui soulagera ces symptômes pénibles — et les

soulagera rapidement. Une raison pour laquelle les comprimés d'Aspirin soulagent ainsi, c'est qu'ils sont prêts à agir avec une rapidité étonnante... ils commencent en réalité presque instantanément à se désagréger. N'expérimentez donc pas quand vous avez un rhume. Prenez de l'Aspirin. Et pour les maux de gorge dus aux rhumes, gargarisez-vous 3 fois par jour avec 3 comprimés d'Aspirin dissous dans 1/2 de verre d'eau.

Pour soulager la douleur due aux rhumes, prenez

ASPIRIN

Marque Déposée au Canada

Sandwichs Savoureux et Nourissants
avec
du Saumon ou du Thon
CLOVER LEAF



Pour les lunchs d'écoliers, la cantine, ou les collations dans la soirée... des sandwichs faits avec du Saumon ou du Thon Clover Leaf sont toujours bienvenus.

CLOVER LEAF
FINEST QUALITY
SALMON
CLOVER LEAF
SOLID WHITE TUNA
BRITISH COLUMBIA PACKERS LIMITED
Vancouver, Canada

Gratification



M. Jean-Paul Blais, professeur à Forestville, qui vient d'obtenir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Urie Lapointe, une gratification pour succès dans l'enseignement. C'est la seconde fois que cet honneur échoit à M. Blais. Il est le fils de M. Onésime Blais, de Québec.

Journée Lacordaire à Cap-aux-Meules

Dimanche, 22 février dernier, une journée d'étude groupait au théâtre Mistral de Cap-aux-Meules, tous les membres des conseils Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc comprenant les sept cercles des îles. Cette assemblée qui était tenue sous la présidence de M. Octave Turbide, vice-président diocésain, commença vers deux heures de l'après-midi.

M. l'aumônier régional, l'abbé L. Lafrance, ainsi que tous les autres curés des îles rehaussaient de leur présence à cette belle réunion. M. le président adressa la bienvenue à ces hommes et femmes, puis M. Ludger Masse, assistant-secrétaire diocésain, donna lecture des minutes de la dernière assemblée, tenue dans le but de remanier le comité régional. Ensuite tous les présidents furent invités à faire rapport de leurs cercles respectifs.

M. l'aumônier régional donna un magnifique exposé sur le rôle que doit jouer le chef d'équipe. A 5 h 12 heures, un excellent goûter fut servi. A sept heures, les assises reprennent et c'est le tour de M. Etienne Bourque dans une causerie intitulée: "Cercles d'étude et forum".

M. Ludger Massé nous entretint pendant quelque temps sur la "technique des cercles", puis sur l'invitation de M. le président, Mgr André Arseneau, V.F., et curé de Lavernière, dans son mot de la fin, encouragea fortement les assistants à continuer la lutte contre les boissons alcooliques.

Centre récréatif et social à Rimouski

Rimouski (DNC). — Les paroissiens de St-Germain de Rimouski ont maintenant la certitude qu'un centre récréatif et social sera érigé très prochainement dans leur paroisse. L'édifice, qui mesurera 125 pieds par 90, sera construit non loin de la cathédrale, soit sur le terrain vacant situé entre le presbytère et le couvent des religieuses de la Charité.

Cette nouvelle a été apprise au cours de l'assemblée des francs-tenanciers de cette paroisse, qui a eu lieu dimanche après-midi à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le curé Gérard Couturier.

Résolution du cercle Henri-Bourassa concernant le drapeau

Au cours de la dernière réunion du cercle Henri-Bourassa de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, il a été voté à l'unanimité d'adresser la résolution suivante à tous les chefs de partis fédéraux, aux députés et à certains journaux:

Considérant que les autres pays du Commonwealth pourront arborer fièrement leur propre drapeau au couronnement de la reine Elizabeth II d'Angleterre, en juin prochain;

Considérant que la majorité des Canadiens désirent un drapeau national distinctif et que le drapeau rouge et blanc à feuille d'éclaircie, réunit toutes les qualités qu'exige l'art héraldique;

Considérant que ce même drapeau représente les aspirations légitimes des deux grandes races du pays, nous souhaitons ardemment que le Canada soit bientôt doté du drapeau national que tous les Canadiens seront fiers de voir flotter dans le ciel de leur patrie.

Confiant dans votre esprit patriotique, nous vous demandons d'employer votre influence à faire adopter le plus tôt possible, le drapeau comme l'emblème national qui nous représentera fièrement au couronnement de Sa Majesté.

POUSSINS et DINDONNEAUX

Nous offrons des poussins de plusieurs races pures ou croisées aussi des dindonneaux pur sang bronze, Broad Breasted. Demandez notre guide agricole et dépliant contenant photographes des différentes races.

COUVOIR COOPÉRATIF
ST-ANNE
R.F. Village St-Anne — Dorchester
J.E. LAVALLEE, gérant

Un Canadien à l'honneur



M. Fletcher Markle a déjà été maintes fois acclamé dans le monde international pour ses chefs-d'œuvre en qualité de producteur de la Série Dramatique de Télévision intitulée "Westinghouse Studio One". Ici l'on voit M. Markle, troisième personnage de gauche, et deux de ses collègues, recevant à New-York, de la main du Rév. Père James Keller, fondateur et directeur des "Christophers", des plaques de mérite pour leur présentation télévisée de la "Nativité".

Funérailles de Mme J.-Alexandre Alain

Les funérailles de Mme Gabriel le Alarie, épouse de M. J.-Alexandre Alain, demeurant à 18 Chevre, décédée à l'âge de 56 ans et 11 mois ont eu lieu, en l'église du Sacré-Coeur.

comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par son époux, M. J.-Alexandre Alain; ses fils, Roger et Claude; ses gendres, M. Léon Dolbeau; ses petits-enfants, Daniel, Jean-Marie, Claude et ses beaux-frères, M. J.-Eugène Marchand de Montréal, M. Ludger Bouchard, M. Nap. Guilbault, M. J.-Conrad Boulé, M. Wilfrid Létourneau et M. Alfred Marois et parmi les neveux, nous remarquons M. l'abbé André Audy et le Dr André Marchand des Trois-Rivières.

A la suite des membres de la famille, un nombreux défilé où nous remarquons MM. Adrien Girard, J.-A. Beupré, Lucien Picard, C.-A. Guilbault, J. Bouchard, C. Chamberland, F. Adam, Laval Chartré, Marius Fortier, Alfred Blouin, J.-A. Leblond, J.-H. Paquet, J.-W. Pagé, Benoit Paquin, Georges Bergeron, Gaston Parent, Roger Barsetti, Jacques Dery, Arthur Barrette, Arthur Verreault, Paul Dolbeau, Roland Gingras, R. Fugère, N. Tremblay, C. Alain, Gaston Lachance, Arthur Drolet,

Modes printanières pour demoiselles juniors

Deux modèles de notre élégante collection de manteaux printaniers pour demoiselles juniors. Voyez également nos chics mantelets, nos ravissantes robes confectionnées des nouveaux tissus unis ou à motifs. De quoi ravir toutes les Jeunes Demoiselles!

A gauche:

MANTEAU en tweed dont la texture lui donne cette année le nom de "Tissu pa-mier". Petit collet châle à un seul bouton et manche à large revers retenu par un bouton. Style très ample. Teintes variées: Champagne, bleu profond et poivre-vert. Tailles 11 à 15 ans pour juniors.

45.

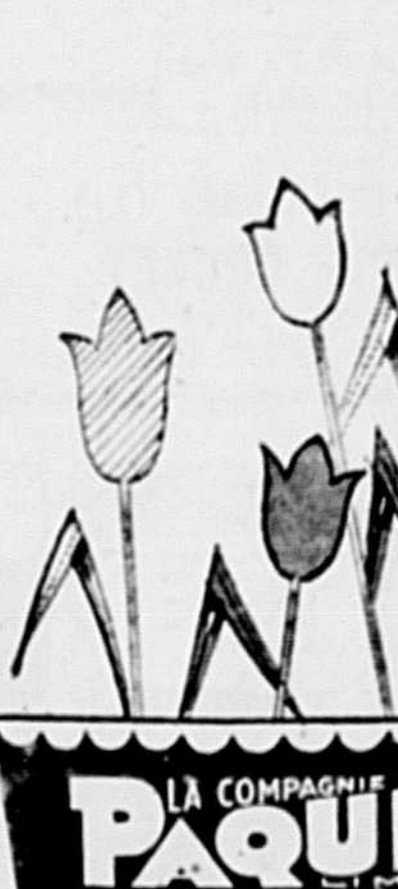
A droite:

MANTEAU en tissu de laine et angora. Son large collet, genre mantelet, avec piqure à la main lui confère un chic à ravir. Style à un seul godet spécialement conçu pour la demoiselle junior. Teintes variées pour le printemps. Tailles 11 à 15 ans.

39.

Autres modèles à prix variés: 29. à 59.

Vêtements pour juniors
Premier étage



LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE

Heures d'affaires:
9 h. à 5 h. 30
Fermeture à 9 h. 30
le vendredi.
Tél.: 4-8481.



ancien échevin, J.-C. Marois, J.-W. Malouin, Ernest Labrecque, Maxime Bélanger, gérant de Banque Nationale St-Sauveur, Jules Laberge, M. L.-P. Pelchat, Clément Audy, J.-M. Rousseau, Eug. Jobin, Claude Lafond, H. Voyer, Nap. Pelletier, Alphonse Lachance, L. Gosselin, Eug. Dion, J. Cloutier, Jacques Gosselin, G. Cloutier, G. Langlois, Lucien Langlois et C. Lapointe.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Beauport.

Nous remercions nos sincères condoléances à la famille éplorée.



A Sainte-Anne de la Pocatière

M. G. Morisset parle de l'école d'architecture 'canadienne'

Sous deux angles, il ressemble à Staline

(DNC) — "Nous avons une Ecole d'Architecture canadienne, autonome et provinciale. Nous avons des oeuvres riches mais qu'il faut connaître pour nous en glorifier" telle est la leçon pratique qui se dégage d'une conférence prononcée par M. Gérard Morisset, au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. Morisset, qui est directeur de l'Institut des Oeuvres d'Art de la province de Québec, a d'abord vanté les richesses naturelles de la côte-sud. Mais, au milieu de ce cadre enchanteur, vit un art architectural qu'on oublie trop souvent de remarquer. On s'imagine que les oeuvres des artistes ne sont que le fruit exclusif de leurs rêves. Non, le, notamment, en art canadien-français, l'art est né des nécessités: nécessités d'abord du logement, nécessité des églises pour les cérémonies du culte, nécessité de tableaux et des sculptures pour embellir ces temples, nécessités des vases sacrés, autant d'occasions de faire naître au Canada des architectes, des peintres, des sculpteurs, des orfèvres, etc.

Jusqu'en 1860, l'art est resté intimement lié aux besoins du peuple, mais depuis cette époque, l'on a introduit une espèce d'architecture "archéologique" qui a tenté d'imiter au pays des styles qui se sont développés dans des milieux et des circonstances tout à fait différents. A jour d'hui, la scission est complète entre l'artiste et le peuple: c'est la raison pour laquelle notre art est si peu populaire.

La métropole paiera \$6,000,000. pour le bien-être social

MONTREAL, 11. — (DNC) — Après avoir disposé, durant l'après-midi, de l'étude des prévisions budgétaires, du service d'urbanisme et de celui de la santé, le conseil municipal a adopté lundi soir le budget du service du bien-être social, que dirige M. Conrad St-Amant, pour aborder ensuite l'étude de celui du service de la police.

Le conseil a notamment appris, en interrogeant M. St-Amant, que l'hospitalisation des indigents coûte à la ville de Montréal un montant annuel de \$2,040,000., et que l'assistance publique en général entraîne à la Métropole, une dépense totale de quelque \$4,000,000., par année.

Quant à la discussion sur les demandes de crédits du service de

Pour soulagement rapide de la toux mélangez ce sirop à la maison

Des milliers de ménagères canadiennes ont adopté cette recette bien connue pour soulager la toux causée par le rhume. Elle est facile à faire, et vous donne quatre fois autant pour votre argent.

Votre pharmacien régulier peut vous fournir une bouteille de 2½ onces de PINEX CONCENTRÉ. Versez-le dans une bouteille de 16 onces et remplissez-la d'un simple sirop de sucre, ou de sirop d'érable ou miel. Pour faire le sirop de sucre, simplement mélanger 2 tasses de sucre avec une tasse d'eau... pas de cuisson nécessaire et cela ne prend qu'une minute. Vous aurez 16 onces entières d'un sirop contre la toux, efficace pour toute la famille et d'un goût si plaisant, les enfants l'aiment.

PINEX est un mélange CONCENTRÉ d'ingrédients médicinaux éprouvés, et devra vous aider ou votre argent vous sera remboursé. Employez PINEX, il est bon!

PINEX POUR LA TOUX — FACILE — ECONOMIQUE.

la police, elle a porté principalement sur le déficit du fonds de pension des policiers, qui s'établit à \$6,000,000., selon le directeur Albert Langlois. A ce sujet, le conseiller R.-M. Lafaille a demandé s'il ne serait pas opportun d'adopter au conseil d'administration de ce fonds de pension, un représentant de la ville, vu que celle-ci contribue \$500,000., par année à cette caisse de retraite. Le directeur Langlois a alors expliqué que le conseil d'administration du fonds de pension en question se compose de trois policiers et de trois officiels du département. Comme la constitution ne pourrait être modifiée sans l'assentiment de la majorité des membres, il doute que l'on puisse obtenir le nombre de votes suffisants pour obtenir la représentation de la ville.

Hommages à Monseigneur Alb. Tessier

MONTREAL, 11. — (DNC) — Une brillante cérémonie a couronné le 10e congrès des Instituts familiaux, tenu à Montréal depuis jeudi dernier. Elle marquait à la fois la place tenue dans notre système éducatif par ces Instituts et le rôle joué par Mgr Albert Tessier dans leur organisation. Le cardinal Lévesque a apporté le témoignage de l'Eglise, tandis que l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, a apporté celui de l'Etat et que Mgr Olivier Maurault, P.A., a apporté le témoignage éloquent de l'université de Montréal, en annonçant que celle-ci avait décidé de décerner un doctorat universitaire au visiteur en chef des écoles ménagères.

"L'Eglise canadienne vous est reconnaissante de l'oeuvre que vous accomplissez depuis 15 ans au bénéfice de la jeune fille canadienne, française, et par là de la famille, cellule-mère de notre société", déclarait M. Emile Tessier, le cardinal Paul-Emile Lévesque, à l'occasion de la cérémonie d'hommage à Mgr Albert Tessier, visiteur en chef et pionnier de nos écoles ménagères telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Le cardinal a fait un vibrant éloge de celui qui, depuis 15 ans, s'est dévoué sans compter pour donner à nos jeunes filles une éducation répondant aux besoins de l'heure et de notre milieu.

Vous avez voulu, a dit le cardinal en s'adressant à Mgr Tessier, faire de nos futures mères les instruments de la Providence, en travaillant pour donner une éducation conforme à nos idéaux humains et chrétiens.

Conscience de cette situation et inquiète de l'avenir de notre nation, laquelle comme toutes les autres trouve son fondement dans la famille, l'Eglise, par la personne de Son Eminence le cardinal Villeneuve, a voulu suppléer à cet état de choses en préconisant la création d'instituts familiaux et en confiant la tâche à un pédagogue éminent, Mgr Albert Tessier.

Le cardinal a fait un vibrant éloge de celui qui, depuis 15 ans, s'est dévoué sans compter pour donner à nos jeunes filles une éducation répondant aux besoins de l'heure et de notre milieu.

Vous avez voulu, a dit le cardinal en s'adressant à Mgr Tessier, faire de nos futures mères les instruments de la Providence, en travaillant pour donner une éducation conforme à nos idéaux humains et chrétiens.

Conscience de cette situation et inquiète de l'avenir de notre nation, laquelle comme toutes les autres trouve son fondement dans la famille, l'Eglise, par la personne de Son Eminence le cardinal Villeneuve, a voulu suppléer à cet état de choses en préconisant la création d'instituts familiaux et en confiant la tâche à un pédagogue éminent, Mgr Albert Tessier.

Funérailles de Mme Eugène Noël

Un bel hommage a été rendu, en l'église St-Dominique, à la mémoire de Mme Eugène Noël, épouse de feu M. Eugène Noël, décédée à l'âge de 82 ans.

En l'église St-Dominique, la cérémonie religieuse fut imposante. Le Rév. Père Martineau, o.p., fit la levée du corps. Le service fut chanté par le Rév. Père Martineau, o.p., assisté du Rév. Père Groulx et du Rév. Père Thériault, o.p., comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait M. l'abbé-Marie Parent, vice-recteur de l'université Laval, et M. l'abbé Garneau.

Au départ de la résidence funéraire, à la suite de deux linceuls chargés de tributs floraux, venaient les membres de la famille en deuil, ses fils: MM. Eugène F. Noël, vice-président et gérant général de Cofra Industries Ltd., M. Camil Noël, c.r., et Cay Noël, son beau-frère, le Dr. Léon Pelletier, son petit-fils, M. Guy Pelletier, et son cousin, M. le juge G. Allien.

Dans le défilé on remarquait plusieurs représentants du gouvernement provincial, des maisons d'affaires de Québec, plusieurs représentants de Cofra Industries Ltd., M. Jack Laflamme, président de la province de Québec; l'hon. Gerald Martineau, conseiller législatif; MM. Maurice Gauthier, M. A. B. W. Kari, M. Jean Bruchet, sous-ministre de la province; l'échevin Dave Burns, le maire Gérard Guay, de Sillery; des représentants du R.M.C.A. Montclair, dont le colonel J.-W. Morency, le commandant Malette, le lieutenant-colonel W. John, le lieutenant-colonel W. Brodrique, sous-lieutenant Jean Bivens, le major J.-P. Martin, le lieutenant J. Letellier. On remarquait également: MM. Jack Champoux, président de l'Anglo Pulp Company; le Dr. Audet, Dr. E. G. Polard, Dr. Jean de la Prairie, Dr. A. Vallancourt, Me La Pratte, Me Benoit Pelletier, Me J. Paul St-Laurent, Me Benoit Pelletier, Me Yves Pratte, Me Ant. Laplante, Jacques Gauthier, des représentants de Cofra Industries Ltd., dont MM. Paul Champoux, M. B. Lévesque, M. Duguay, M. Leclerc, Ant. Mercier, Adj. Couture, Pierre Cantin, J.-E. Côté, L. Savard, P. Cantin, E. Bourrel, J. Savard, Fr. Turgeon, Maurice Michaud, Donat Simard, Paul Gauthier, Paul Audet, Adolphe Dussault, B. Blouin, Verreault, J.-E. Côté, L. Savard, L. Laugel, J. Asselin, M. E. Lévesque, J. M. J. Emond, O. Giguère, P.-E. Labbe, G. Fortin, L. Gilbert, G. Caradeau, O. Savard, G. P. Caradeau, L. Vandal, L. Fortin, G. Boulet, R. St-Amant, L. Fortin, G. Marcotte, Paul Côté, J.-E. Boudreau, J.-E. St-Pierre, Laval Côté, L. A. Bédard, Lucien Davies, Albert Dussault, F.-H. Ahern, P. Boutin, L. Verreault, J.-E. Côté, L. Savard, J. Hayden, O. Gagnon, M. Bourassa, L.-A. Gilbert, J. Veilleux, A. Latouche, G. Gouge, C. Allen, J.-C. Robitaille, P. Lavertie, J.-C. Conner, B. Blouin, J. Emond, M. Lessard, G. Falardeau, La Talbot, J. Fortier, J.-H. Monaghan, La Simard, André Groulx, Eug. Anyot, L. Paquet, D. Tardif, J. Blanchette, M. Boivin, M. Paquet, M. Lévesque, C. Paquet, le notaire Oscar Hamel, Jules Caradeau, C. G. Conner, Henri Gagnon, P. Boutin, L.-E. Harrison, Roger Létourneau, B. Davies, C.-A. Drouin, M. Pouliot, A. Fargue, Lucien Audet, M. L. Bouchard, P. Chénier, P. Landry, J. Landry, F. Bourbonnière, G. Letarte, B. Gagnon, R. Riendeau, W. Julien, E. Lemieux, D. Trekwel, P. Bédard, J. Tardif, J. Bédard, J.-G. Lessard, W.-P. Poirer, G. Cartier, M. Harrigan, E. Gagné, J.-A. Rothen, R. Flair, L. Bédard, Yachon, P. Savard, D. Jos. Turcotte.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

A la famille en deuil nous offrons nos

Peccadilles, dit M. Howe

OTTAWA, 11. — (BUP) — Aux Communes, on approchait, hier, de la fin du long débat sur le budget, tandis que l'un des plus puissants membres du cabinet ministériel donnait l'assurance que le gaspillage et l'extravagance au gouvernement fédéral n'étaient que des peccadilles.

"Nous avons eu des plaintes", a déclaré l'hon. C.-D. Howe, ministre de l'Industrie et du Commerce, et ministre de la Production de Défense, "et quand elles étaient suffisamment précises pour qu'on puisse les rattacher à un projet particulier, nous les avons étudiées."

"Dans chaque cas, nous n'avons trouvé aucun fondement à ces plaintes."

M. Howe a répondu aux accusations de l'opposition en disant notamment que lorsque le gouvernement s'apercevait qu'un homme "avait été écarté de son travail véritable au bénéfice d'autres tâches", alors le gouvernement "écartait le même homme de sa liste de paye".

Funérailles de M. Edouard Bergeron

Un bel hommage a été rendu en l'église St-Colomban de Sillery, à la mémoire de M. Edouard Bergeron, époux de Béatrice Grenier, décédée à l'âge de 58 ans.

M. Bergeron demeurait au no 1745, Côte Gignac, Sillery.

En l'église, la cérémonie religieuse fut très imposante. M. l'abbé Eugène Delisle, curé de la paroisse, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Eugène Delisle, assisté de M. l'abbé Henri Gilbert et du Rév. Père Maillois, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence funéraire, le deuil était conduit par ses fils, MM. Jacques Bergeron, Gilles Bergeron, Jean-Claude Bergeron, Gabriel Bergeron, Emile Bergeron et Jean-Paul Bergeron; ses gendres, MM. Léon Grenon, Jean-Louis Rochette et Arthur Martin; ses beaux-frères, MM. Gaudin, Georges Grenier, Arthur Côté, Victor Cantin, Laureat Cantin, Paul Denis, Daniel Morin, Georges Grenier, Roméo Grenier; ses neveux, MM. Albert Grenier, André Genuis, Marcel Bergeron, Georges-H. Bergeron, Guy Bergeron, Jean-Paul Morin, Pierre Morin, Jacques Morin, Mandoza Sylva, J. McCann, Roger Côté, Roland Côté, Gustave Côté, Marcel Côté, Gérard Cantin, Raymond Cantin, Léo Cantin, Jean-Paul Cantin, Robert Cantin; ses cousins, Alphonse Bergeron, Philippe Bergeron, Adolphe Martin, Adolphe Martin, Elzéar Côté, Pierre Côté, Adolphe Grenon, et Adolphe McCann.

On remarquait également: MM. M. Doré, P. Morissette, M. Robitaille, A. Lévesque, Guy Bergeron, C. Côté, L. Martin, M. Bédard, R. McCann, M. Côté, C. McCann, M. Martin, C. Morin, P.-H. Morin, D. Morin, M. McCann, R. Beaudoin, M. Gignac, D. Cleary, L. Audry, L. Côté, A. St-Michel, R. Genest, G. Faucher, P. Bergeron, M. Bergeron, R. McCann, J. Vallières, R. Fontaine, J. Bergeron, A. McCann, J.-R. Lachance, L.-P. Lefrançois, E. Lachance, J. réchute, A. Giroux, J.-E. Fortier, J.-A. Morissette.

Funérailles de Mme Georges Drolet

Un bel hommage a été rendu samedi en l'église de St-Jean-Baptiste, à la mémoire de Alvin Bilodeau, épouse en premières noces de feu Olivier Fiset et en secondes de feu Georges Drolet, décédée à l'âge de 87 ans et 10 mois. M. l'abbé Emile Turgeon, curé, a présidé la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Marcel Rainville. Le deuil était conduit par son frère, M. Omer Bilodeau; ses neveux, MM. Gérard Coutu, Rosaire et Odeur Pouliot, Adolphe Simard, Théo et Roméo Lemieux, Auguste Coutu, P. Thibault, C. Turcotte; ses cousins, MM. Ignace, Michel et Alfred Bilodeau, Philippe Brunet; ses arrière-neveux, MM. Georges Marcotte, Jean-Paul, Roger et Jean-Claude Simard, Adolphe et Paul-Emile Turgeon, Jean-Claude, Marc-Aurèle, Georges et Michel Coutu, André Marcotte. A la suite des membres de la famille nous remarquons, MM. J.-E. Garneau, G.-A. Coutu, A. Turcotte, David Coutu, Alphonse et Robert Joubert, Jean Dorval, P. Langlois, G. Dolbec, Albert et J. M. Angers, Raymond Angers et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

Nos condoléances à la famille éplorée.

ette, A. Baril, J. Robitaille, G. A. Roy, R. Martin, V. Cloutier, J. Gignas, R. Langlois, L. Fortier, Paquet, J.-T. Monaghan, F. Ducal, G. Guay, L. Grenon, L. Fréchette, T. Gauthier, A. Grenier, A. Martin, M. Robitaille, L.-P. Morissette, L. Lemelin, M.-C. Dumont, J. Munroe, A. Gauvin.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Colomb.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

On ne peut guérir l'irrégularité "en une nuit"

Mais il est un moyen simple et naturel de soulager tant d'hommes et de femmes dont l'irrégularité est due au manque de volume dans leur régime alimentaire.

Il y a des hommes et des femmes (vous êtes peut-être parmi eux) qui ne laissent pas "la nature suivre son cours".

Ils essaient de remplacer par une "action" artificielle la régularité naturelle du système que des habitudes quotidiennes régulières en un volume suffisant dans le régime alimentaire maintiendraient probablement.

Nombre de gens s'habituent à prendre des laxatifs d'une façon que n'avaient pas prévue les fabricants de ces laxatifs. Ils prennent de "fortes doses" au petit bonheur sans même lire le mode d'emploi donné sur l'énigme.

L'absorption de telles doses — de produits destinés seulement à soulager une constipation momentanée — impose évidemment au système digestif si délicat un effort trop grand.

Il n'y a rien de mal à prendre occasionnellement un laxatif.

MAIS IL EST UN MOYEN D'ÉVITER DE PRENDRE DES LAXATIFS PHARMACEUTIQUES ET DE COMPTER SUR LA NATURE, SI C'EST LE MANQUE DE VOLUME DANS VOTRE RÉGIME ALIMENTAIRE QUI CAUSE LE MALAISE.

La nature munit nombre d'aliments naturels — du volume nécessaire, mais un autre aliment de la nature ne contient de façon aussi parfaite ce volume nécessaire que l'enveloppe d'un grain de blé entier, généralement connue sous le nom de son.

Le son est un "laxatif naturel, et non pas médicament". Soumis à certains procédés et coupé en filaments, le son du blé entier donne un volume naturel qui aide au bon fonctionnement naturel du système digestif.

Si l'on désire obtenir un soulagement durable, il faut, naturellement, manger de l'All-Brân Kellogg régulièrement. Vous pouvez en déguster tous les matins au petit déjeuner sans avoir à grignoter votre système ne s'y habitue.

On consomme, chaque jour, plus d'un million de portions d'All-Brân Kellogg. Une telle popularité témoigne bien des qualités véritables de cette céréale naturellement laxative.

Preuve plus convaincante encore, des milliers de consommateurs d'All-Brân nous ont écrit pour nous exprimer leur satisfaction. Ces lettres, ils les ont écrites de leur plein gré pour nous faire savoir qu'ils ont ressenti un soulagement naturel à manger quotidiennement de l'All-Brân Kellogg et à boire beaucoup d'eau.

Mangez tous les matins de l'All-Brân Kellogg, au petit déjeuner, et ce, pendant 10 jours. Si vous n'êtes pas complètement satisfait des résultats, renvoyez la boîte vide à Kellogg Company, London, Ontario — on vous remettra le double de votre argent.

Rappelez-vous que l'All-Brân Kellogg a aidé des millions de gens. Pourquoi pas vous?



OFFRE SPECIALE UNE NOUVELLE FLEUR EXOTIQUE POUR LE VOYER

CULTIVEZ DE VÉRITABLES ORCHIDÉES DANS VOTRE VIVIER

Fleuriront ce printemps et à l'été

"HIMALAYAN GODDESS", seulement \$1.00 ch. PLANTS D'ORCHIDÉES, 4 pour \$3.00

Produisent jusqu'à une douzaine d'Orchidées chaque année — Possèdent dans votre vivier, Garantie.

CERTAINES OFFRES D'INTRODUCTION 1953 — Vous aurez de délicieuses Orchidées chaque année pour quelques cents chacune. Cette fameuse "HIMALAYAN GODDESS" est robuste, elle n'exige que très peu de soins, un substrat tout de suite, PLANTÉ-LES MAINTENANT POUR UNE FLOURATION DE BONSHEURE.

HILLCREST NURSERY, Dept. 888 C. P. 381, Montreal, P.Q.

Plantez 5 S.V.P. d'envoyer... PLANTS D'ORCHIDÉES

HIMALAYAN GODDESS. Mon argent me sera remboursé en entier si je ne suis pas 100% satisfait.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

(S.V.P. renvoyer soigneusement)

Impôts diminués

Ottawa, 19 fév. — Voici un rapport d'Ottawa qui informe tous les Canadiens d'un océan à l'autre. Au d'une assemblée.

Placez ces dollars supplémentaires dans une police d'assurance "Mutual Life" du Canada qui procure

- protection immédiate...
- sécurité pour l'avenir...
- épargne en cas de besoin...

Faites de votre réduction d'impôt un emploi productif au moyen d'une police d'assurance "Mutual Life" du Canada. Vous accroîtrez ainsi vos épargnes, votre sécurité et celle de votre famille. Un représentant de la "Mutual Life" vous expliquera comment placer aujourd'hui ces dollars qu'ils rendront demain le plus service à vous-même et à ceux qui vous sont chers. Communiquez avec notre succursale la plus près de chez vous ou écrivez-nous au siège social, à Waterloo, Ont.



Antonio Demers, C.L.U., gérant de succursale, 144, Monaghan, gérant de la ville.

Edifice du Boulevard, 100, boul. Charest, Québec, P. Q. TEL: 3-4048

Autres succursales de la province de Québec:

827, rue St-Jacques, Québec

400, rue Wellington, Sherbrooke

1617, rue Royale, Trois-Rivières

137, avenue Marguerite, Saguenay

Edifice Tremblay Chénier

Immeuble Banque Canadienne Nationale, Rimouski

STEVE CANYON



JOHNNY HAZARD



Débat mixte à Victoriaville

"Les Compagnons de la Mané" de Granby, seront les artistes invités à cette joute oratoire qui décidera du championnat oratoire 1953.

Elles s'embarqueront à Dorval jeudi, le 12 mars, à 7 h. 30 p.m. Parents, amis et élèves souhaitent un heureux voyage aux distinguées déléguées.

Le plus grand événement commercial de la rue St-Jean

Inauguration

de la formule de Commerce de détail la plus moderne appliquée à un commerce de Nouveauté !!!

CONSUMMATEURS :

REMARQUEZ BIEN CETTE FORMULE...

CAR VOUS EN ENTENDREZ PARLER...

Qualité, Nouveauté, Au plus bas prix

INAUGURATION DES DEMAIN, 12 MARS, DE LA NOUVELLE POLITIQUE D'AFFAIRE DU MAGASIN DUBUC.

POURQUOI:

Effectuer un changement aussi radical dans le mode d'opérer d'un commerce qui compte, en 1953, 49 années d'existence ???

PARCE QUE:

- I La direction de notre magasin s'est toujours efforcée de mériter la confiance du public.
- II Notre nouvelle formule commerciale est, croyons-nous, la formule de l'avenir;
- III Il est important de développer le centre commercial de la rue St-Jean en vue de l'accommodation du public consommateur des quartiers avoisinants;
- IV C'est l'opinion de la Direction de notre magasin que l'on doit s'efforcer*de baisser le coût de revient des marchandises pour le consommateur, afin :
 - 1—D'apporter un soulagement au budget familial;
 - 2—D'accroître le bien-être des individus en leur donnant un accès plus facile aux biens de la production;
 - 3—De favoriser au maximum la plus grande distribution possible de ces biens de production en vue de maintenir l'industrie à un haut degré de rendement — parce que c'est là une condition indispensable à l'emploi intégral de notre main-d'oeuvre et au maintien de la prospérité dont nous jouissons.

L'évolution de la formule commerciale de notre magasin est donc basée sur les principes les plus humains des meilleures doctrines sociales et économiques.

LA DIRECTION DE T.-D. DUBUC, INC. CROIT AINSI JUSTIFIER :

Notre Nouvelle Politique d'Affaire En quoi elle consiste

C'EST LA FORMULE DU "SUPERMARKET" ou grand marché de provisions alimentaires, moderne, appliquée à un commerce de nouveauté — Par conséquent, notre objectif est un débit rapide et massif des meilleures marchandises — dans les conditions les plus économiques possible pour le consommateur.

POUR ATTEINDRE CE BUT

nous supprimons de façon drastique — ou nous réduisons à leur plus simple expression — tous les services dont le coût a une répercussion sur le prix de vente de la marchandise au détail, de même que nous effectuons des coupures radicales, partout où la chose est possible, dans tous nos frais d'opération.

Chez Dubuc, vous pourrez acheter de la **Qualité, de la Nouveauté, au plus bas Prix**...

Mais nous ne vendrons pas de services — ni une administration dispendieuse.

T.-D. DUBUC INCORPORÉE
214-216 RUE ST-JEAN

EN ACHETANT CHEZ DUBUC VOUS REALISEZ TOUJOURS ECONOMIE SUR TOUS VOS ACHATS

Une nouvelle étape de progrès dans le commerce de détail de Québec!!!

LES ELEMENTS

DE NOTRE NOUVELLE POLITIQUE D'AFFAIRES:

- 1—Toute vente au comptant seulement, pas de crédit;
- 2—Pas de livraison, sauf si le client consent à en payer le coût suivant un tarif établi;
- 3—Pas de service téléphonique ou postal;
- 4—Le système de l'autoservice (ou selfservice) sera progressivement mis en opération partout où il sera possible de le faire dans le magasin;
- 5—Toute vente finale, sauf s'il se trouvait quelque cas où la marchandise serait défectueuse;
- 6—Elimination radicale de toutes les dépenses qui ne sont pas une nécessité absolue de la vente, tels les emballages de fantaisie;
- 7—Aucune forme d'escomptes à qui que ce soit — un seul prix pour tous et chacun;
- 8—Budget de frais d'opération strictement réduit au squelette;
- 9—Notre nouvelle politique d'affaire est donc essentiellement basée sur la plus grande efficacité possible — en vue du plus bas prix possible pour le client qui achète comptant.

CONSEQUENCE de notre nouvelle politique d'affaire :

REDUCTION immédiate et appréciable de tous nos **Prix de Vente** sur toutes nos marchandises en magasin.

De plus, si cette nouvelle formule commerciale rencontre la faveur du public, il y aura encore possibilité de l'améliorer davantage en faveur du Consommateur.

Venez chez Dubuc

VOUS Y TROUVEREZ

**QUALITE, NOUVEAUTE
AU PLUS BAS PRIX**

Venez Voir Nos Prix Et Comparez. . .

Nos prix ne sont pas des prix de Vente Occasionnelle sur une ou dix marchandises en magasin — ce sont des **BAS PRIX** — permanents — sur toutes marchandises en magasin.

En achetant, chez Dubuc, vous réaliserez toujours

ECONOMIE
Sur Tous Vos Achats.

Bienvenue aux visiteurs
VENEZ VISITER LIBREMENT NOTRE MAGASIN

Car la Direction de T. D. Dubuc Inc. a donné des instructions formelles à tout son personnel de ne faire aucune sollicitation. Nous pouvons, cependant, vous donner l'assurance que vous trouverez, chez Dubuc, un personnel empressé — si vous avez besoin de ses services.

JOURNAL de CAREME

MERCREDI, 11 MARS.

Et moi je regarderai vers Yahweh,
J'espérerai dans le Dieu de mon salut;
Mon Dieu m'écouterà...

(Livre de Michée).

Mon Dieu m'a dit: "Mon fils, il faut m'aimer. Tu vois
mon flanc percé, mon cœur, qui rayonne et qui saigne,
Et mes pieds offensés que Madeleine baigne..."

— VERLAINE

Nous souffrons depuis longtemps, depuis trop longtemps même, d'une crise morale caractérisée par un abaissement sensible de la conscience publique et privée et les maux qui nous accablent ne peuvent pas être guéris par l'usage exclusif des mesures d'ordre politique ou technique. Restauration du sens moral, tel doit donc être l'objectif premier. Comment? En ne défendant pas des intérêts particuliers au détriment du bien commun, en ne se prosternant pas inconsidérément devant le veau d'or; puis en réveillant le sens communautaire qu'un individualisme farouche avait endormi, enfin en donnant la primauté à l'esprit et non à la matière. Saint Paul ne nous en fait-il pas la recommandation dans l'Épître aux Galates: "L'homme ne peut récolter que ce qu'il a semé; celui qui sème de la matière ne récoltera que de la pourriture... Si nous vivons de l'esprit, que nos actes soient inspirés par l'esprit." On peut encore exécuter ce tour de force de renverser la vapeur et d'opérer un recensement des valeurs de vie. Mais il faut se hâter, il est plus que temps.

— S. E. le cardinal Roques.

CHARS USAGES

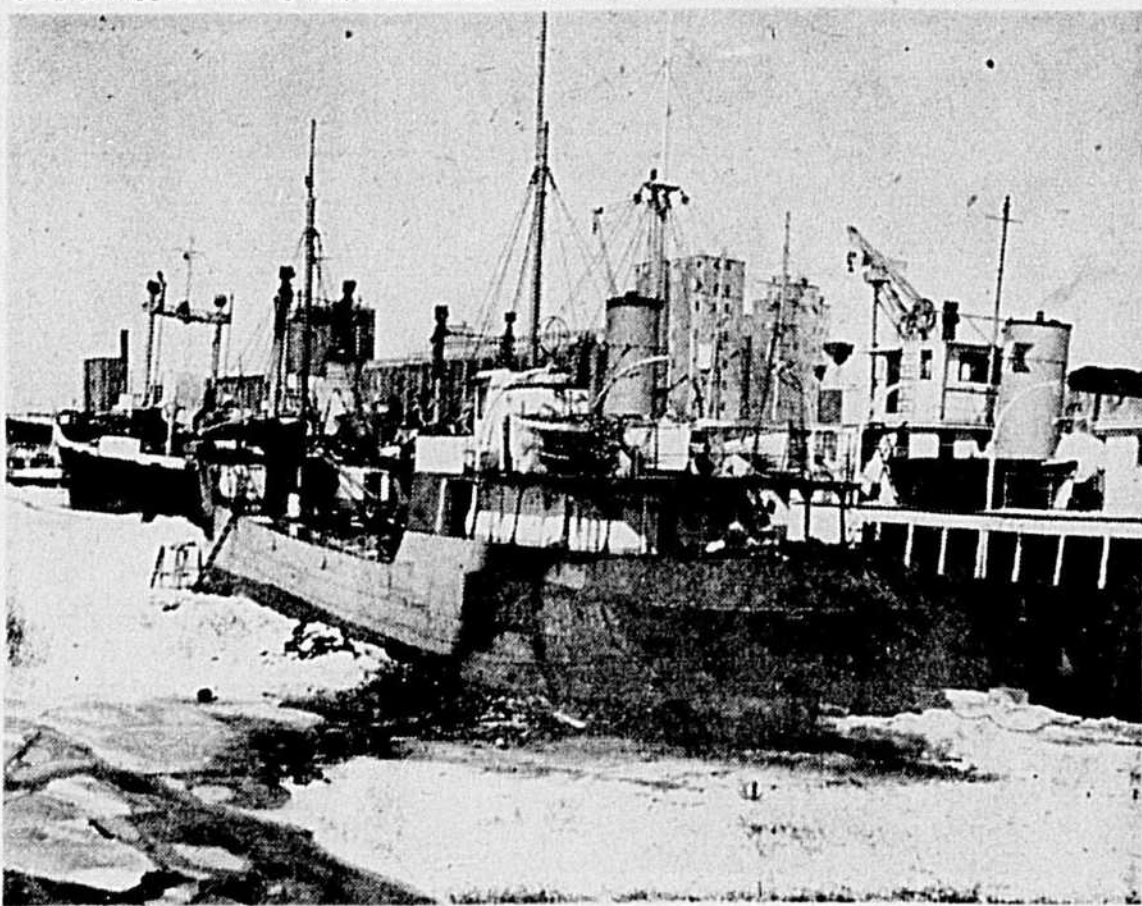
ATTENTION
Montmagny-L'ISLET

Nous avons actuellement en mains un très bon choix de chars usagés à des prix et des conditions de paiement très avantageux. — Une visite sur notre nouveau terrain vous en convaincra.

LEGENDRE AUTOMOBILE INC.

Rue Trans-Canada, Montmagny

Une étincelle met le feu à bord du "Fort Louis" dans le bassin intérieur



Une étincelle a provoqué un commencement d'incendie, ce matin, à bord du frégate "Fort-Louis", jaugeant 150 tonnes présentement en hivernage dans le bassin intérieur. Les pompiers mandés sur les lieux, ont mis près d'une heure pour noyer le foyer d'incendie. Une toile recouvrant une chaloupe de sauvetage a pris

feu au contact d'une étincelle. Les gardiens du navire alertés par la fumée, s'empressèrent de lancer la toile sur la glace. Mais malheureusement, des chiffons imbibés d'huile qui s'y trouvaient le long de la coque s'enflammèrent à leur tour. La poupe du navire sous l'effet de la chaleur prit feu. Les cloisons de bois dans la partie arrière du bateau

ont été détruites par le feu. Le navire appartient à la compagnie Lévis Shipping. Les dommages s'élèvent à quelques milliers de dollars. Les pompiers des postes 1, 3, 5, et 6, dirigés par le chef intérimaire, le cap. A. Bussières, assisté du lieutenant J. L'Heureux, se rendirent sur les lieux. (Photo L'Action Catholique, Roger Bédard.)

On ne règle pas le problème des cartes de stationnement en les déchirant

"On ne règle pas le problème des cartes d'infraction au stationnement de nuit ou de circulation en les déchirant en série et en les jetant dans la rue ou dans la neige", nous a déclaré, ce matin, le chef adjoint Gérard Girard.

Le chef de la circulation nous

annonçait en même temps qu'il avait fait remonter l'automobile portant le matricule "1,183 B" et une autre portant licence de la province d'Ontario.

Il est arrivé qu'un constable a trouvé, déchirées, six cartes qu'il avait placées sur l'automobile portant le no "1,183 B" pour infraction de nuit. Et l'automobiliste a encore décidé, hier soir!

Quant à l'autre cas, il s'agit d'un "bon" Québécois qui se serait procuré une licence de la province voisine. L'automobile ne sera pas remise à son propriétaire avant enquête. S'il s'agit d'un Ontario, il recouvrera son automobile sans frais. Mais gare, s'il s'agit d'un Québécois, car il a enfreint le règlement du stationnement de nuit, depuis le début de la saison! dit-on.

Depuis le début de janvier, 115 cartes d'infraction au stationnement de nuit ont été l'an dernier, il y en avait eu 500.

Mort de M. J.-S. Lesage

Nous apprenons avec regret la mort de M. Jules-L. Lesage, survenue, le 10 mars, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 82 ans. Il était le fils de feu Siméon Lesage, avocat, et ancien sous-ministre des Travaux publics et de feu dame Adine Pemberton.

M. Lesage était un littérateur et un conférencier. Il est l'auteur de plusieurs travaux littéraires intéressants: Chronique laurentienne en 1901; Notes et impressions en 1903; Glanures en 1904; Esquisses québécoises en 1925; Propos littéraires et notes biographiques en 1931.

M. Jules-L. Lesage laisse dans le deuil, une épouse, Mlle Marie Lesage, de Villa St-Joseph; quatre neveux et nièces: MM. et Mmes Paul Larocque (Line Leman), de Montréal et Paul Denoncourt (Marie Larocque), de Québec; un beau-frère, M. Roquembourg-P. Larocque, de Montréal. Parmi ses nombreux cousins et cousines, il laisse dans le deuil le Dr Albert Lesage, de Montréal, ancien doyen de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

Le service de M. Lesage aura lieu, vendredi, le 13 mars, à 9 h. a.m., en l'église de Notre-Dame du Chemin. La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Adélaïde et Gustave Lépine, 42, Chemin Ste-Foy. Départ du salon mortuaire à 8 h. 45 a.m. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Aux personnes que ce deuil afflige notre journal exprime ses sincères condoléances.

Règlement probable

VANCOUVER, 10, (BUP). — Les éleveurs à grains sont encore paralysés à la suite de la grève qui sévit présentement à Vancouver. Un médiateur fédéral a toutefois laissé entendre qu'un règlement ne tarderait pas à être fait.

Décédé



• M. Narcisse Morin, décédé lundi, à l'âge de 65 ans. M. Morin était avantageusement connu à Montmagny.

Un projet de construction d'annexe à l'hôpital St-François d'Assise

Les autorités de l'hôpital Saint-François d'Assise, à Québec, projettent de construire une nouvelle annexe à l'édifice actuel de cette importante maison d'hospitalisation de notre ville. Il s'agit de la construction d'une résidence pour les gardes-malades de cet hôpital. Des maisons situées aux abords de l'hôpital auraient même été achetées pour fin de démolition. La nouvelle résidence des gardes-malades sera construite sur l'emplacement aujourd'hui par ces maisons.

La congrégation des Soeurs de Saint-François d'Assise de Lyon, qui dirige cet hôpital de Québec, s'occupe en plus de l'éducation des jeunes filles et du soin des malades dans les hôpitaux, de la direction des orphelins et des écoles maternelles. Dans la ville même de Québec, les Soeurs de St-François d'Assise dirigent trois écoles paroissiales: St-François d'Assise, Notre-Dame-de-Grâce et St-Albert-le-Grand.

Les chemins de fer causent 404 morts au Canada en 1952

OTTAWA, 10, (BUP). — Les accidents ferroviaires ont causé 404 pertes de vie en 1952, tandis que 3,996 personnes y étaient blessées, selon un rapport de la Régie fédérale des Transports déposé hier aux Communes. Les accidents aux passages à niveau ont coûté 201 morts et 598 blessés. Sur le total, 223 personnes ont perdu la vie sur des voies ferrées de Canadian National et 147 sur celles du Pacifique Canadien. Le rapport indique que 106 nouveaux signaux automatiques furent installés à des passages à niveau au cours de l'année.

Une commission pour promouvoir l'apostolat liturgique dans Nicolet

Nicolet, (DNC). — Son Exc. Mgr A. Martin, faisant suite au désir exprimé par Sa Sainteté le Pape Pie XII dans son encyclique "Mediator Dei Et Hominum" vient de constituer dans le diocèse de Nicolet une Commission pour promouvoir l'apostolat liturgique dont les membres sont les suivants: président, Son Exc. Mgr A. Martin, évêque; directeur, M. le chanoine Wilfrid Bergeron, supérieur du Grand Séminaire de Nicolet; secrétaire, M. l'abbé Jean-Marie Vallières, vice-chancelier et cérémoniaire de l'évêché de Nicolet; membres, Mgr Paul Mayrand, P.D., Mgr Robert Charland, P.D., MM. les abbés Georges-Etienne Roberge, Jacques Rouillard et Georges Auger.

Parmi les principales initiatives de la Commission diocésaine de Liturgie, elle devra:

1) s'intéresser particulièrement à la liturgie pastorale, afin de promouvoir la participation active des fidèles au culte liturgique, en particulier au saint sacrifice de la messe.

2) provoquer des études sur la liturgie et l'encyclique "Mediator Dei et hominum".

3) organiser, chaque année, dans le diocèse, des journées d'études pour les prêtres.

4) veiller à l'observance des directives du Saint-Siège sur la liturgie.

La Commission diocésaine de Musique sacrée devra travailler conjointement avec la Commission de Liturgie dans tous les domaines connexes.

A Yamachiche

PARTIE DE CARTES. (DNC). — Les membres des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse, pour répondre aux vœux de M. le chanoine de Carufel, aumônier du Cercle, organisent une partie de cartes pour samedi, le 14 mars, à la salle du collège. Des prix seront offerts aux heureux gagnants. Une soirée sera aussi jouée par nos acteurs locaux.

BAPTEME. — Dimanche, le 8 mars, Joseph-Daniel, enfant de M. et Mme Léo Boisvert (Cécile Brochu). Par. et mar. M. et Mme Henri Blais, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Lucien Boisvert.

Il y a 1,126 ans. Tout comme le prince George de Danemark, époux de la reine Anne d'Angleterre, en 1702, le duc d'Edimbourg honorerait sa reine et épouse avant, de plus qu'après l'archevêque de Wessex et de toute l'Angleterre, Cantorbéry.

Elections le 19 mai en Nouvelle-Ecosse

Halifax, 10. — (BUP). — Le "Chronicle-Herald" de cette ville dit que la Législature provinciale terminera sa session dans deux semaines et que des élections auront lieu le 19 mai. Tous les partis ont projeté la tenue de convention. Le C.C.F. a annoncé qu'il contestera tous les 37 sièges à l'Assemblée législative.

Le coût de la vie hausse à Montréal

OTTAWA, 10, (BUP). — Ce qu'il en coûte pour vivre a diminué en janvier à St-Jean de Terre-Neuve et à Vancouver, mais il a augmenté dans sept autres villes importantes du Canada, selon un rapport rendu public aujourd'hui par le Bureau fédéral des Statistiques. Le rapport mentionne que ce qu'il en coûte pour vivre à Montréal, du 2 janvier au 2 février, a augmenté de l'indice 189.7 à l'indice 190.5. Il n'y a pas d'indices spéciaux pour la ville de Québec.

Les hommages du duc à Sa Majesté la Reine

LONDRES, 10, (BUP). — L'un des actes les plus solennels qui seront accomplis au cours de la cérémonie du couronnement de la reine Elizabeth II, le 2 juin prochain, sera sans nul doute, la présentation des hommages du duc d'Edimbourg à Sa Majesté et épouse.

Ceci constitue l'ultime civilité du cérémonial compliqué du couronnement, lequel remonte au temps où Edgbert était roi de Wessex et de toute l'Angleterre, Cantorbéry.

La Couronne veut que le constable soit envoyé aux Assises sous 2 accusations

La Couronne a demandé, hier, que Paul Julien, constable municipal suspendu, accusé de s'être parjuré le 7 janvier dernier en rendant témoignage à l'enquête préliminaire d'Osvald Boulette, soit envoyé aux Assises criminelles sous deux chefs au lieu d'un.

Cette demande a été faite hier matin, à l'issue de l'enquête préliminaire du constable suspendu. M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, qui a reçu la demande, a ajourné à plus tard sa décision.

Dans le témoignage qu'il avait rendu à l'enquête préliminaire d'Osvald Boulette, accusé d'avoir conspiré, avec Réal Marleau, Alfred Métayer, Fernand Quirion, Joseph Veilleux et autres personnes, pour commettre un vol à la banque de

St-Prospère, comté de Dorchester, Julien avait dit qu'il s'était rendu au quartier général de la Sûreté provinciale, le Jour de l'An, mais il avait nié avoir demandé à voir Métayer pour lui remettre des marchandises provenant d'une amie de Métayer. En outre, Julien avait déclaré n'avoir jamais eu en sa possession des "balles blanches" du même calibre que son revolver 32.

Comme le contraire a été affirmé par des hommes de police, le procureur de la Couronne a soutenu que c'étaient là deux faits différents qui doivent faire l'objet de deux chefs d'accusation.

PANTOUFLES "INDIEN"

en véritable cuir. Garnies de fourrure.
Enfants: 5 à 10
Fillettes: 11 à 12
Dames: 3 à 8
LA PAIRE .99

MACASSINS

En suède noir.
Valeur régulière \$1.99
ATTENTION! remarquez l'épaisseur du véritable AIR-FOAM.
Reaut — la paire99

GAGNON & FRÈRE

3 SPECIAUX
POUR FIN DE SEMAINE

BRUCE
Hauteur: 9 pouces.
Hauteur en cuir grainée rouge.
Bas rouge. Un produit de Dominion Rubber. Pointures 6 à 12.
Val. Rég. \$11.95
Réduit, la paire 6.95

A NOS QUATRE MAGASINS

300, St-Joseph — 763, St-Vallier — 2, St-Joseph — 568, 3e Avenue

ENCADREZ

- Vos PHOTOGRAPHIES
- Vos PEINTURES
- Vos GRAVURES

LIVRAISON 2 JOURS

J. ROLLAND SÉGUIN
243 d'Aiguillon, Québec

LA NOUVELLE BALAYEUSE ELECTRIQUE à cuvette

NU-VAC

PAS DE SAC A POUSSIERE A VIDER

SPECIAL AVEC CE COUPON DE

\$10.00

NE PAYEZ QUE

\$13.95

COMPLETE avec ACCESSOIRES

GARANTIE POUR 1 AN

CE COUPON VAUT \$10.00 2 JOURS SEULEMENT applicable sur l'achat de cet appareil



POUR DEMONSTRATION GRATUITE SANS AUCUNE OBLIGATION — TELEPHONEZ — VENEZ ou ECRIVEZ

4-4644

CE SOIR 2-2186

ou 2-0339

STATE VACUUM STORES LTD

• TROIS-RIVIERES 7-7661

SOIR: 4-3989

• SHAWINIGAN-FALLS 7-8448

• CHICOUTIMI 5431

32-34, de la Chapelle — Québec

Les Citadelles ont écrasé les Reds par 6 à 2 hier

Pour prendre l'avance 4-1 dans une rencontre extrêmement rude et qui a vu un total de 33 punitions imposées

(Par GUY LEMIEUX)

Dans une joute excessivement rude disputée hier soir au Colisée, les Citadelles ont réussi à prendre l'avance de 4-1 dans la série semi-finale 5 de 9 de la ligue Junior "A" Provinciale en déclassant les Reds des Trois-Rivières, au compte de 6-2. Un total de 33 punitions furent décernées au cours de la rencontre, alors qu'à plusieurs reprises, des batailles générales menaçèrent d'éclater. La mise en échec fut extrêmement rude comme les deux clubs bataillèrent ferme dans cette partie très importante.

Les buts des Citadelles furent comptés par six joueurs différents. Ce furent Pichette, Henry, Lepage, Leclerc, Kukulowicz et Cyr. Pour sa part, Michel Labadie s'est aussi signalé en obtenant quatre assistances. Pour les Reds, Jean Leclerc et Michelin ont compté les buts.

Dès le début de la première période, après seulement 29 secondes de jeu, les Reds prirent l'avance, alors que Leclerc comptait dans une mêlée. Paillé ne voyant rien venir, La quatrième minute, après avoir manqué un beau but en arrivant seul devant le cerbère Roy, Pichette se reprit quelques secondes plus tard, en égalisant de pied, sur un lancer de près de 40 pieds, à travers plusieurs jammes.

Le jeu commença déjà à être plus rude, et les coups portés plus durement. La quatrième minute, La quatrième minute, puis fut suivi d'un pénitencier par Collins et Gamache qui en étaient venus aux coups. Pendant ce temps, Henry alla donner l'avance aux Citadelles en comptant un but spectaculaire. Après avoir accepté une passe de Leclerc, Henry se présenta devant Roy, puis s'immobilisa complètement, attendant le premier mouvement du cerbère, ce qui ne tarda pas à venir. Avec un angle très restreint, Henry ne fit aucune erreur et lança dans la cage. Puis, avant que cette période ne se termine, Lepage vint porter le compte à 3-1, sur un but fort précis, après avoir pris le retour du lancer de Alain. Dans les deux dernières minutes de cette période, Roy en vit de toutes les couleurs, car les Citadelles demeuraient constamment dans la zone semblant se moquer des Reds. Dans ce vingt, Roy dut bloquer 15 lancers contre seulement trois sur Paillé.

Au tout début du second engagement, un joueur des Reds fut punit parce que le pilote Toupin voulait effectuer tout de changements sur son alignement, retardant ainsi le jeu. Tout comme au premier vingt, les Citadelles eurent un gros avantage du jeu; tout semblait marcher hier, les passes étaient précises de même que les lancers, le jeu rapide et la coordination parfaite. Dans la 5ème minute, Leclerc porta le compte à 4-1, sur un beau but. Il s'approcha des deux défenses des Reds, postées à la ligne bleue, et après avoir feint de les déjouer, lança entre les deux, et la rondelle pénétra dans la cage. Peu après, Kukulowicz compta aussi un but scientifique, en déjouant Roy, sur des passes de Henry et Houle. Finalement, dans la 7ème minute Cyr sur un lancer de côté, porta le compte à 5-1.

Les Reds ne semblaient pas presser cette avance, et ils tentèrent de bousculer leurs rivaux dans un effort pour les affaiblir. Mal leur en prit, et une longue série de punitions s'ensuivit. Gignac fut banni de la partie avec une punition de match, mauvaise conduite, Michelin, Bédard et Chevalier écoeurèrent de cinq minutes, de même que Pelletier un peu plus tard. Les

Citadelles jouèrent à court d'un ou même de deux joueurs pendant près de 10 minutes, mais les Reds furent impuissants à faire quoi que ce soit durant ce temps, devant la solide défense locale.

Le jeu continua à être rude, et Pelletier bouscula violemment La-hale dans la rampe, et on dut sortir ce dernier de peine et de misère. Peu avant cependant, La-hale avait donné un coup de bâton sur une échelle de Pelletier. Le cerbère Roy voulut même se mêler de la chose, et il écopa d'un 2 minutes de punition, purgée par Houle. Encore une fois, Roy dut bloquer 15 lancers dans cette période, contre seulement 1 pour Paillé.

La troisième période vit aussi un jeu très rude, et la longue série de punitions continua à s'allonger. Plusieurs bagarres éclatèrent, mais sans trop de conséquences. Les Citadelles semblaient remporter un gain de 6-1, lorsque Michelin vint compter vivement, alors qu'il ne restait qu'une seconde de jeu, pour mettre le compte final à 6-2.

Dans ces 33 punitions distribuées par l'arbitre Roberts, nous remarquons que Gilles Thibault n'en a pas eu une seule. Gilles mérite des félicitations pour sa magnifique tenue, et il a dû se surpasser pour ne pas se battre, alors que plusieurs adversaires lui donnèrent quelques coups. Gilles est l'une des vedettes du club depuis le début, et il fait de l'excellent travail. Avec Kukulowicz et Henry, il formait hier la ligne la plus dangereuse. Léo Amadio est aussi revenu au jeu, après avoir manqué les premières parties, à cause d'une blessure. Dans toute la joute, Paillé ne reçut que 15 lancers des Reds, qui furent erratiques autour des filets, tandis que Roy devait se surpasser en arrêtant 66 lancers, la plupart très dangereux, de la part des Citadelles.

La prochaine rencontre, et peut-être la dernière, sera disputée demain soir aux Trois-Rivières.

SOMMAIRE
Première période
1-Trois-Rivières (Leclerc) 0-29
2-Québec (Pichette) 4-30
3-Québec (Henry) 7-35
4-Québec (Lepage) 12-16
Punitions: Henry (2), Pichette, La-hale, Collins, Gignac, St-Cyr.
Deuxième période
5-Québec (Leclerc) 5-40
6-Québec (Kukulowicz) 6-40
7-Québec (Cyr) 7-39
Punitions: J. Leclerc, Gignac (punition de match de mauvaise conduite), Chevalier et Michelin (mauvaise conduite), Leclerc, Houle, Pelletier (mauvaise conduite), Roy (troussé par Houle).
Troisième période
8-Trois-Rivières (Michelin) 19-50
Punitions: R. Leclerc, J. Leclerc, Alain, Chevalier, Dubou, Henry et Michelin, Labadie et Gendron, Collins, Chevalier et Gamache.

Le club-école à Valcartier, dimanche

Grande excursion organisée par le Club de Ski école St-Castin, dimanche le 15 mars, à Valcartier. Le départ se fera à 9 heures précises du Palais Montcalm et le retour s'effectuera vers 4 heures de Valcartier.

Le transport en autobus est offert gratuitement aux membres par le Club. L'on s'occupera également d'aller au Lac Beauport chercher les skis et de les y retourner.

La direction du Valcartier Ski Lodge offre aux membres le T. Lift à \$2.00 pour la journée et le diner pour \$1.25.

Tout membre intéressé est prié de donner son nom en consultant avec Madame Arthur Côté, à Victoria 9-4229.

De retour aux Leafs

ST. CATHARINES — BUP — Les Maple Leafs de Toronto, accablés au mur pour l'obtention d'une place dans les éliminatoires de la ligue Nationale, comptent sur le retour de deux vétérans, pour les aider à entrer dans le détail.

Les joueurs de centre Ted Kennedy et Max Bentley, deux des meilleurs joueurs des Leafs, sont de retour. Leur présence, plus une conférence du patron Conn Smythe, pourrait bien faire toute la différence.

Félicitations de Béliveau à Corriveau



● Parmi les premiers à féliciter André Corriveau, brillant ailier droit des Braves de Valleyfield, qui vient de se voir attribuer le "Patin d'Or", un trophée de la Canadian Schenley, présenté au joueur des Braves jugé le plus utile à son équipe, on notait son grand rival "Gros Bill" Jean Béliveau, des As de Québec. On les voit tous deux

haute avec le trophée présenté à Corriveau par Cliff Foley, de la Canadian Schenley à l'issue de la partie qui opposait Québec et Valleyfield dimanche dernier. Un chèque de \$100, accompagnant le trophée qui a été chaudement disputé cette année. (Photo Studio Beauchamp).

PETIT SPORT



George Scott en semi-finale contre le rude Taylor, vendredi

Vendredi soir à la Tour, en plus de la finale de 2 dans 3 entre Yvon Robert et Hans Herman, le matchmaker local Roland Ste-Marie présentera une semi-finale qui ne cédera aucunement en intérêt au match principal car il s'agit d'une rencontre entre le populaire George Scott et le brutal Bob Taylor. De Scott, il y a bien peu à ajouter aux différents commentaires élogieux que des milliers de gens font de lui depuis sa première apparition. Ce brillant athlète n'a pas encore perdu un seul match et en l'opposant à Bob Taylor, ses plus chauds partisans croient sincèrement qu'il sera appelé à li-

Au club Frontenac

Ce soir, à 9 heures, au chalet du club Frontenac au parc Victoria, soirée familiale hebdomadaire avec orchestre. Jeudi, soirée spéciale à l'occasion de la mi-carême. Les habitués sont invités.

Le Gall en avant contre l'Oshawa

Galt (BUP) — Les Black Hawks de Galt se dirigent vers la semi-finale des éliminatoires de la ligue Junior "A" de l'Ontario. Les Hawks ont compté sept buts en 30 minutes hier soir, puis en ont ajouté un autre, pour disposer des Generals d'Oshawa par 8-4. Cette victoire donne aux Black Hawks une avance de deux parties dans cette série trois de cinq en quart de finale. Une autre joute a été nulle.

Galt n'a plus besoin que d'une partie nulle ou d'une victoire jeudi, pour passer à la semi-finale contre le St-Mike de Toronto, qui a éliminé les Tepees de St-Catharines dans une autre série quart de finale. Hilliard Ménard fut la vedette des vainqueurs hier soir, avec trois buts.



SEMAINE D'ECONOMIES POUR VOUS MESSIEURS...

CHEZ J.-B. LALIBERTE LTEE

MAGNIFIQUES
PALETOTS
UNE AUBAINE IRRÉSISTIBLE

\$29.50

De confection soignée en covert, gabardine et tweed à fins carreaux, ces paletots GARANTIS TOUT LAINE sont présentés dans une variété de teintes unies les plus en vogue. Choix de séduisants modèles à devant simple, avec manche coupée ou Raglan et poche en biais ou appliquée. Une aubaine que vous ne devez pas manquer!

Grandes: 35 à 44.
SPECIAL-VEDETTE **\$29.50**

AJUSTAGE PARFAIT
PAR TAILLEUR EXPERT

RAVISSANTS PYJAMAS A BAS PRIX



Garantis irréprochables, ces pyjamas en broadcloth de teintes unies sont enveloppés d'une nervure de couleur contrastante. Grandeur: A, B, C, D, E. OFFRE SPECIALE DE LA SEMAINE

\$3.89

ÉLÉGANTS

COMPLETS

A UN PRIX IMBATTABLE

\$39.50

Excellent choix de modèles élégants à devant simple 1 ou 2 boutons. Bonne confection en worsted TOUT LAINE, agrémenté de petits motifs très nouveaux ou de fines rayures. Variété de teintes pâles et sobres, de nature à satisfaire les goûts les plus difficiles. Une valeur exceptionnelle à ce prix des plus avantageux!

Grandes: 35 à 46, pour toutes les tailles.
VEDETTE **\$39.50**
de la VENTE

1000 PAIRES DE
CHIC SOULIERS

De fabrication supérieure, ces souliers en cuir de qualité, très durables, vous garantiront le maximum de confort. Choix de 25 nouveaux modèles, protège-pieds ou de fantaisie. Confectionnés dans nos usines de la région. Pointures 6 à 11. Une aubaine que vous ne devez pas manquer!

REG. \$12.95 SPECIAL-VEDETTE

\$8.44



Le magasin du juste milieu...

145 ST-JOSEPH - QUEBEC - 276 BOUL. CHAREST



"EXPORT"
LA MEILLEURE
CIGARETTE AU CANADA

abonnements :
Bureaux des TROIS-RIVIÈRES
Paul Julien, 2549, Lajoie, téléphone: 4-2092
NOUVELLES:
MARCEL COUTURE
1040, Ste-Cécile, Trois-Rivières
Téléphone: 4248
TEL.: Bureaux 4-4667, Résidence: 5-1316

A TRAVERS
la

Mauricie

Bureaux de SHAWINIGAN
PUBLICITE ET ABONNEMENTS:
Ovide Lacoursière, 86, 1ère Rue
Tél.: Bureau, 2434, Privé 2572
NOUVELLES:
Eug. Dumais, Casier Postal 120 — 82c 3e Rue
Tél. Bureau 4441 — Privé 3715

Refus d'un projet des entreprises Cabot pour le marché aux denrées

TROIS-RIVIÈRES, 11. (D.N.C.) — Le refus de la nouvelle proposition des entreprises Cabot, a été décidé, hier soir, qu'il ne pouvait pas accepter la nouvelle proposition des entreprises Cabot, Ltee, de Québec, parce que non conforme au projet de contrat qui avait été préparé et accepté l'an dernier.

L'étude de la nouvelle proposition a aussi révélé à nos édiles que les concessionnaires de la compagnie Cabot, Ltee, étaient les propriétaires de la maison Seagrams. Dans sa lettre adressée au conseil, M. John A. S. Townsend explique que la construction de l'édifice sera réalisée en trois étapes. La première comporterait la construction d'un édifice avec sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages. Au sous-sol serait logé le marché aux denrées, à un loyer de \$40,000, par année pour une superficie couverte de 14,000 pieds et une superficie découverte de 12,500 pieds carrés. Les deux étages supérieurs fourniraient 20,000 pieds de plancher pour des bureaux.

Le deuxième étage sera la construction de deux autres étages. M. Townsend prévient en terminant sa lettre que les entreprises seraient prêtes à exécuter le plus tôt possible la construction de ce projet. La lettre de M. Townsend était annexée aux plans et devis sommaires de la nouvelle bâtisse devant remplacer le marché aux denrées.

Au conseil de ville

TROIS-RIVIÈRES, 11. (D.N.C.) — Une demande d'achat de la terre municipale a été rejetée parce qu'insuffisante. En commission permanente, hier soir, nos édiles ont pris connaissance d'une lettre de M. H.-G. Gauthier, qui offrait \$25,000. Le gérant a reçu ordre de prévenir M. Gauthier que son offre n'était pas agréée.

Selon la décision prise hier soir par nos édiles, le "Laverendrye", qui a été mis en service jeudi pour venir en aide au "Lavinette", sera maintenu en service jusqu'à sept heures tous les soirs, au lieu de cinq.

La ville recevra officiellement, dimanche midi, les délégués des Chambres de Commerce de la province aux Journées annuelles de la Chambre provinciale, qui auront lieu en fin de semaine, en notre ville. La cité offrira un vin d'honneur auquel assistera le conseil au complet.

Le conseil a autorisé S. H. le maire J.-A. Mongrain à signer pour la cité le contrat avec M. J.-A. Gosselin, pour l'échéat de sa maison, à l'entrée du pont Lejeune. "C'est la fin d'une longue histoire", a dit le maire. Le paiement de \$9,000 sera effectué une fois que le terrain aura été déblayé. Il permettra l'élargissement de la montée du pont Lejeune.

Le conseil municipal considérera plus tard une demande d'octroi de la "Boys Scout Association", qui a été présentée au conseil hier soir. Le gérant a signalé que le seul montant prévu au budget était pour les scouts catholiques.

L'arbitrage de la Wabasso

Shawinigan, 10. (D.N.C.) — Le tribunal d'arbitrage dans le différend de la Wabasso et du syndicat de ses employés a de nouveau siégé samedi. Plusieurs témoins ont été entendus, toujours en rapport avec une assemblée tenue le 10 octobre 1951.

Le premier témoin a déclaré que, bien qu'il ne fasse pas partie du syndicat, il est favorable au renouvellement de la convention collective. Interrogé par Me Hamel, le procureur du syndicat, il a avoué qu'il ne savait pas quelles étaient les demandes contenues dans le nouveau contrat. A une demande de Me Vadeboncoeur, l'arbitre syndical, il a dit qu'il était satisfait de ce qu'il avait.

Un autre témoin, à l'emploi de la compagnie depuis huit ans, M. Origène Lord, a donné sa version des circonstances de cette assemblée déjà mentionnée, et a dit qu'il était satisfait des conditions de travail. Il a déclaré qu'il avait cessé d'appartenir au syndicat récemment, parce qu'il n'en était pas satisfait. M. Lionel Champagne s'est déclaré favorable au renouvellement du contrat, afin de s'assurer du travail. Appelé comme témoin, M. Raymond Savoie, a dit qu'il avait approuvé le renouvellement du contrat. Il a déclaré qu'il avait été pendant un certain temps officier du syndicat. Il a cessé d'appartenir, parce qu'il avait entendu dire que le prix de la contribution augmenterait.

A un certain moment, pendant cette séance, il y eut une discussion entre les procureurs au sujet de l'assimilation des témoins.

Gain de cause à M. Lucien Lemire

SHAWINIGAN, 11. — (D. N. C.) — Dans une poursuite intentée par M. Lucien Lemire, propriétaire de Rocky Radio Taxi, contre M. René Girard, pour dommages à la suite d'un accident d'automobile, M. Lemire a obtenu gain de cause pour une somme de \$137,33. Cette cause avait été plaidée devant S. H. le juge Lucien Comeau.

Parmi les considérations du juge, il en est une qui mentionne que l'une des deux voitures ne tenait pas sa droite et qu'il fut prouvé que c'était celle du défendeur. Le tribunal en est venu à la conclusion, après avoir entendu les témoignages, que l'accident est imputable au défendeur qui n'avait pas tenu sa droite. Vu que le demandeur a prouvé les allégations essentielles de sa demande, son action est maintenue pour le montant des dommages réclamés, avec les intérêts et les dépens.

Me Léon Lamothe, de Shawinigan, représentait le demandeur.

Double débat oratoire demain, à Shawinigan

A L'OCCASION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

SHAWINIGAN, 11. (D.N.C.) — Les principales manifestations de la semaine de l'administration scolaire, une initiative de la Chambre des Jeunes de cette ville, auront lieu demain, jeudi, en matinée.

D'abord il y aura un buffet froid, offert par notre commission scolaire catholique, présidé par M. Gédéon Désautels et qui grouperont MM. les commissaires et les membres de la Chambre des Jeunes. Ces derniers auront comme principal représentant M. Fernand Marion, le président de leur commission scolaire modèle.

M. Désautels exposera les activités de la commission scolaire de l'année dernière et parlera des projets d'avenir. La commission présentera aussi son rapport financier de même qu'une comparaison de son budget avec ceux des années passées.

Cette réunion se terminera par une assemblée régulière de la

Les Compagnons préparent leur dernier spectacle

TROIS-RIVIÈRES, 11. — (D.N.C.) — L'organe officiel des Compagnons nous apprend que les répétitions pour le troisième et dernier spectacle de la saison vont bon train. L'équipe de "L'Anglais tel qu'on le parle" et de "Ce pauvre Deschamps" pratique tous les soirs depuis bientôt 15 jours. Nul doute qu'avec ces deux comédies, le prochain spectacle attirera les ferveurs du théâtre trifluvien.

Le théâtre des Compagnons a accompli cette saison un travail remarquable et soigné et a réalisé, à l'heure actuelle, un programme d'ensemble qui s'inscrit comme l'un des plus riches et des plus brillants qu'il nous a donnés depuis sa réorganisation, en 1945.

"L'Héritière", qui tenait l'affiche depuis le 29 janvier dernier, ont sa dernière représentation jeudi dernier, devant une salle encore assez nombreuse. Ce sera, selon toute vraisemblance, la saison qui obtient le plus de succès. "Les dames aux chapeaux noirs", de Germaine Akréant, a également remporté un étonnant succès. L'œuvre reprend l'affiche demain soir, pour une dernière représentation. Le public trifluvien a fait à ces deux premières spectacles de la saison théâtrale 1952-53 un accueil chaleureux. Bref, un record d'assistance dans les annales des Compagnons.

Pour les jeudis, 19 et 26 mars, on

Hommages à Sa Sainteté Pie XII



Une belle manifestation, organisée par les mouvements diocésains d'Action catholique, a marqué, hier soir, aux Trois-Rivières, l'anniversaire de Sa Sainteté le Pape Pie XII. Une foule nombreuse s'était réunie en la salle académique du Séminaire

St-Joseph, pour assister à une soirée d'hommages à notre Saint-Père le Pape. Dans la photographie ci-dessus, on remarque, de gauche à droite: M. le chanoine André Ouellet, supérieur du grand Séminaire; M. Gilles Garceau, président diocésain des mouvements d'Action catholique;

Mgr Paul-Emile Doyon, P. D., P. A., vicaire général du diocèse et représentant de S. Ex. Mgr G.-L. Pelletier; Mgr F.-X. St-Arnaud, P. D., aumônier diocésain de l'Action catholique; M. Marcel Clément, conférencier, et Mgr C.-E. Bourgeois, P. D. (Photo Beaudoin).

Maison rasée par le feu à St-Georges-de-Champlain

GRAND-MÈRE, 11. — (D.N.C.) — Un violent incendie, qui a fait rage toute la nuit, dans la nuit d'hier, a ravagé de fond en comble la demeure de M. Paul-Emile Vallée, de St-Georges-de-Champlain, jettant à la rue sa famille et celle de son locataire, M. Paul Paquin. L'incendie, dont on ne connaît pas l'origine, débuta vers 8 heures et, à peine une demi-heure plus tard, les flammes s'élevaient répandues partout.

On appela les pompiers de Grand-Mère à l'aide et ils contribuèrent dans une large mesure à protéger les bâtiments qui se trouvaient à proximité du brasier. Malheureusement, la municipalité n'est pas protégée contre l'incendie et il fut impossible d'utiliser des boyaux d'arrosage. On se servit donc de chaudières pour transporter l'eau des maisons voisines et d'extincteurs chimiques, qu'on déversa sur une grande surface, ce qui causa cinquante pieds et menaçait les flammes. Un coup de vent aurait vite causé une conflagration dans tout le rang des Dubois, où était située cette maison. Il n'y eut heureusement aucun blessé au cours de l'incendie.

La maison, propriété de M. Vallée, est une petite comble. On réussit cependant à sauver une bonne partie de son contenu. Quant à M. Paquin, il perdit tous ses effets personnels et son ménage. Des pompiers munis de masques ont essayé en vain de pénétrer dans son logement. Les flammes et la fumée dense les empêchèrent. On n'a pas déterminé encore la valeur des dommages causés, mais ils s'élèveront à plusieurs milliers de dollars.

Demande d'un marché

SHAWINIGAN, 11. — (D.N.C.) — Une résolution a été adoptée à la dernière réunion de la Ligue des citoyens de St-Marc pour demander aux autorités civiles d'ériger un marché, avec ou sans garage municipal, dans le haut de la ville de Shawinigan. Cette résolution fut proposée par M. Jean Beaubien et secondée par M. Alphonse Marneau.

Il est mentionné dans cette résolution que ce projet serait certainement avantageux et accomplirait près des deux tiers de la population. La Ligue demande que ce projet soit étudié afin de faire l'objet d'un règlement d'emprunt séparé à être soumis à l'approbation des propriétaires.

Les requérants expriment l'espoir que le conseil apportera toute son attention à cette demande et saura conduire le projet à bonne fin.

Champions de badminton

SHAWINIGAN, 11. — (D.N.C.) — Comme par le passé, les séries éliminatoires qui viennent de se terminer pour le championnat local de badminton ont donné lieu à de vives passes d'arme qui susciteront un vif intérêt.

James Mills a remporté le championnat masculin dans les simples en triomphant de Jules Trudel, le vainqueur de l'an dernier. Mme Rita Barry a réussi le même exploit chez les dames pour la seconde année consécutive. Dans les doubles masculins, Pierre Mills et M. Stuart ont décroché les honneurs; Mme M. Mackenzie et Mme Rita Barry ont de même remporté le championnat chez les dames. Enfin, dans les doubles mixtes, l'équipe James Mills vs Mme Mackenzie a eu le meilleur sur le duo Jules Trudel vs Mme Rita Barry.

Nos félicitations aux vainqueurs.

Visites industrielles pour les finissants de l'Ecole Technique

SHAWINIGAN, 11. (D.N.C.) — M. J.-A. Landry, directeur intérimaire de l'Ecole Technique de Shawinigan, a fait part dans la journée de lundi du programme des diverses visites industrielles pour les élèves de 4e année (finissants), de cette importante institution. Incidemment, la première de cette série de visites, qui se feront à Shawinigan même et à l'extérieur, a eu lieu lundi aux importantes usines locales de la Canadian Industries Ltd.

Un groupe de 43 élèves étaient de la partie avec leurs professeurs, MM. Maurice Baril, Jean-Marie Lafontaine et le directeur lui-même, M. Landry.

Les visiteurs ont été accueillis par le gérant, M. Ian-D. Ritchie. Un bref exposé sur la fabrication du papier cellophane a été fait par M. Georges Lortie, du département du personnel. Ce dernier a aussi fait un exposé sur le papier cellophane à été fait par M. Georges Lortie, du département du personnel. Ce dernier a aussi fait un exposé sur le papier cellophane à été fait par M. Georges Lortie, du département du personnel.

Des touristes qui reviennent un peu déçus

La vague aujourd'hui est pour les voyages en Floride durant la saison des vacances. Mais, outre l'agitation des agences de voyage et des chaînes de croisières, ces séjours en terre américaine comportent quelques risques. En effet, des citoyens de Mont-Joli qui avaient eu le plaisir de s'y rendre pour se faire bronzer l'épiderme pendant deux mois, sont revenus récemment un peu déçus. Des voleurs avaient fait main-basse sur divers objets, jumelles, appareil photographique et cadeaux, que renfermait leur automobile stationnée sur le terrain de leur hôtel. La valeur des objets volés représente un peu plus de \$500. On peut conclure que ce fut un séjour assez coûteux.

A la Ligue du Sacré-Coeur

L'Eglise avec sa loi d'amour; la franc-maçonnerie et sa loi de haine

SHAWINIGAN, 10. — D.N.C. — "La Clé du Bonheur", tel a été le thème de la conférence que M. J.-R. Ouellet, agent d'affaires syndical, a prononcé devant plus de 125 hommes et jeunes gens qui s'étaient donné rendez-vous au déjeûner-causerie de la Ligue du Sacré-Coeur de St-Bernard.

Après avoir défini ce qu'est le bonheur, définition qui se résume à "la conséquence inévitable de l'acceptation pratique de la loi naturelle", M. Ouellet dit que le bonheur est un don gratuit de Dieu, et est, de par Sa volonté, accessible à tous et chacun. Ceci a amené le conférencier à nous mettre en présence des deux grandes forces qui mènent le monde: L'Eglise catholique, avec sa loi d'amour, source de bonheur, et le F.M. (franc-maçonnerie), dite oeuvre de satan, avec sa loi de haine, source de malheurs.

Le conférencier fit l'histoire de la franc-maçonnerie telle que connue de nos jours. D'après les auteurs dignes de foi, son organisation remonterait vers 1713 et de là, il est assez facile d'en suivre l'évolution jusqu'à nos jours, en suivant les grandes révolutions, tant du Moyen-Age que des temps modernes et contemporains. Partout l'instigateur en est le même, le but aussi, c'est-à-dire, viser à un socialisme international, qui, un jour, fera sauter, tout front, tant nationale que locale et familiale. La F.M., a d'ailleurs été dénoncée dans quatre encycliques et à 10 autres reprises par les différents papes, de 1734 à nos jours.

Sachant son incapacité de gagner ses gentils, la F.M., pousse ses tentacules vers la jeunesse. Ses moyens: enlever tout principe religieux de la vie des jeunes. Ce travail est favorisé par un long travail qui se traduit par l'instruction obligatoire, la gratuité des livres, l'uniformité des manuels, donc de la source même de l'instruction, et enfin, comme couronnement, la laïcité de l'enseignement. L'enfant, grandissant avec l'absence totale de principe chrétien, sera plus facilement endoctriné par les organismes dits

neutres. A ce sujet, M. Ouellet prouve que la neutralité est impossible. Il fait ressortir la grave responsabilité pour nos catholiques qui se joignent à tout club neutre, car, si ces clubs ne sont pas franchement maçonniques, ils est prouvé qu'ils en sont l'antichambre.

En terminant, M. Ouellet dénonce les organisations de jeunesse patronnées par les clubs neutres, mais toujours alimentées de nos agents. Il se dit convaincu que si nos catholiques se rendaient compte de leur obligation vis-à-vis de ces clubs et de leurs oeuvres, nos propres organisations seraient en mesure de faire aussi bien, tout en sauvegardant la morale.

Le conférencier fut présenté par M. Jos. Buisson, président fédéral de la L.O.C., et remercié par Me Léon Lamothe.

Le président, M. Espérance Dupont, souhaita la bienvenue. Il profita de l'occasion pour remercier tous ceux qui, par leur dévouement, font de la Ligue du Sacré-Coeur de St-Bernard une ligue modèle, d'après le récent témoignage du conseil diocésain des ligues du Sacré-Coeur.

Le prochain déjeûner-causerie aura lieu le 12 avril prochain, soit le dimanche après Pâques, et il sera mixte. Le conférencier invité sera le Dr Maurice Chrétien.

131 arrestations en février à Shawinigan

SHAWINIGAN, 10. (D.N.C.) — Au cours du mois dernier, le rapport du chef J.-A. Lorrain révèle que ses hommes ont effectué un total de 131 arrestations pour infractions aux divers règlements municipaux. Dans l'ensemble, il en est résulté un total de \$394 d'amendes, somme qui a enrichi d'autant le trésor municipal. Ce sont les statistiques interdites qui ont rapporté le plus à la cité avec un total de 72 pour des amendes totalisant \$136.

Vient ensuite les arrestations pour ivresse: 11 avec \$95; pour

Redressement des torts causés à ces anciens fonctionnaires

OTTAWA, 10. — (D. N. C.) — Le ministère des Affaires extérieures révèle aux résidents du Canada, qui ont déjà été à l'emploi de l'administration allemande que le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a récemment adopté une loi pour redresser les torts causés par le régime National-Socialiste à d'anciens fonctionnaires civils résidents à l'étranger. Cette loi reconnaît juridiquement les réclamations de pensions présentées par d'anciens fonctionnaires civils allemands qui résident aujourd'hui, en dehors de l'Allemagne et établissent les formalités et conditions à observer pour présenter ces réclamations et pour qu'il y soit fait droit.

Rapport de l'Unité sanitaire de Shawinigan

SHAWINIGAN, 11. — (D. N. C.) — Nous venons de prendre connaissance du rapport des activités de l'Unité sanitaire, en février dernier. Ce rapport, préparé par le Dr O. Chabot, officier en charge, indique que durant le mois dernier, 8 nouveaux cas de tuberculose ont été découverts et que 28 cas positifs anciens ont été signalés de nouveau. Il s'est tenu dix cliniques antituberculeuses au cours desquelles 210 personnes ont été examinées. Le vaccin au B.C.G. a été administré à 47 enfants.

Au chapitre des maladies contagieuses, on note un seul cas non déclaré, mais dépisté: une maison visitée de même que 8 écoles. Quant à l'hygiène maternelle, il y eut 26 démonstrations à domicile et 16 visites pré-natales. Pas moins de 345 enfants sont passés par les bureaux de l'Unité sanitaire, au cours de 10 cliniques de puériculture tenues en février.

excès de vitesse: 8 avec \$50; pour les feux de circulation: 6 avec \$24; vagabondage: un seul avec \$20; etc. Durant le mois, ce rapport indique un total de 56 accidents d'automobiles enregistrés.

Un devoir d'humanité envers nos anciens combattants



Beaucoup de nos anciens combattants, qui ont fait la guerre en Europe, dans le Pacifique ou en Corée, sont confinés à l'hôpital. Il nous incombe de les reconforter, de soutenir leur moral. Voilà pourquoi la Croix-Rouge s'efforce de leur procurer toutes les douceurs, tous les agréments possibles: divertissements, cigarettes, friandises, etc. La Croix-Rouge met en outre à la disposition de leurs parents et amis ses "foyers" situés à proximité des hôpitaux militaires. Nos anciens combattants peuvent y recevoir, dans une atmosphère familiale, ceux qui leur sont chers. Et cette oeuvre d'humanité, c'est grâce à vous, grâce à ses dons que la Croix-Rouge l'accomplit. L'an dernier 48,000 visites ont été faites par la Croix-Rouge aux anciens combattants dans 15 hôpitaux du Québec. Aidez la Croix-Rouge à continuer son oeuvre indispensable: donnez dans toute la mesure du possible.

LA CROIX-ROUGE

OBJECTIF POUR LE CANADA: \$5,310,600
OBJECTIF POUR LE QUÉBEC: UN MILLION

QUARTIER GENERAL DE LA CAMPAGNE: 47, rue St-Eustache, Québec. TEL: 2-5255.

Présidents conjoints pour la campagne 1953: Lieut. col. A.-S. Price — M. G. Fernand Caron, architecte

ante-sixieme annee, No 14,097

edure

ARLAND & BERNARD, Ltée
SERTS — SOJURE. — Gaz et Alé-
 dité, tous métaux. Fabrication et ré-
 ation, nettoyage de radiateurs d'au-
 mobile et réservoirs, pour eau, huile
 gazoline, etc., 40 ans d'expérience,
 né en 1916. 231, 21ème AVENUE,
 oholon, Québec, TEL.: 4-2772.
 86-20-2 (1 ms) 200

PLUS DE STOCK de tabac en feuil-
les pour empiquer les cigares doux à pipe
 156 la livre, une jolie pipe en Bruyère
 gratuits, avec commandes de 5 livres.
 Voyez 5 sous pour recevoir catalogue
 prix. Boîte 50 bons gros cigares .10c.
 malle \$2.50. Port payé. **RIVAL,**
PARIS TOBACCO, Châteauneuf-Richer,

bee,
19-4.3 (6 fs) 204

ROCH GIGUERE

Défiant toute compétition

Sur qualité et bas prix.

TABAC A PIPE

Garantie sans engrais chimique. Attention spéciale portée pour les compétitions

CCO

postales. Demandez-nous
prix. Tubes à cigarettes
"Rayo" 1030 s: 0,39 le
mille, 10,000 s: 0,35 le mil-
lie, 50 000 s: 0,29 le mille.
Tabac à cigarettes manufac-
ture spécialement pour pou-
trée douce. \$1.15 la demi-
livre. **ROCH GIGUÈRE**
Tabacaliste, 125, de la
Couronne, Québec.
(514) 381-2041

Terres à vendre

BEURS terrains de 60' x 100' à Capage. Termes faciles et mensuels si dé-
TEL: 1-5221.
5-4-3 (6 fr) 210

es demandées
TERRES

DEMANDEES

ARTICULIER demande une terre de 5 acres avec maison et grange modeste, tracteur, roulant, 40 vaches, contrat de lait dans une laiterie, érie, sur route ouverte l'hiver, inu-d'écrite sans donner le plus bas J'ai \$20.000 à donner comptant, mer l'évaluation et les taxes, en écrit-à CASIER 360, L'ACTION CATHO-

deurs demandés

EUR : Obtenir facilement un sa-
de \$200.00 et plus par semaine en
ant une ligne complète de bijoux,
que : montre, bagues à diamant,
chapelets cristal de roche, colliers,
briquets, etc... Les primes gratis vous

données afin de faciliter la vente.
logue gratis aux intéressés. **Ecrire**
ASIER 308, L'ACTION CATHOLIQUE
Québec.
1-2-3 (1 ms) 214

des entretiens
Eisenhower

Washington, 10. — (BUP) — Le
laire britannique aux Affaires
gères, Anthony Eden, a dit
au président Eisenhower,
et déclaré que leurs pourpar-
avaient été une contribution
cause de la paix. Il a précisé

Les derniers entretiens avaient
sur les affaires internationales.
Vous pouvez présumer que
la question russe a fait l'objet
partie de ces entretiens", a-t-
il ajouté.

4. Joseph-Yves-Denis, fils de Es-
toute et de Jeannine Poulin. Parr.
M. et Mme Louis-Fernando

Thivierge et de Marie-Claire Thivierge. Arthur Thivierge; marr.:
Leine Thivierge.
4. Joseph-Michel-Laurent-Jacques,
Louis-Philippe Lachance et de
Paula Lachance. Prr. et marr.:
Mme Arthur Lachance.
e 14. Marie-Antoinette-Charline,
Wilfrid Hébert et de Clara Lab-
ert. et marr.: M. et Mme Mauri-
ert.

14. Joseph-Roland-Marie-Ber-
nards de Paul Dumont et de Marie-
Tremblay, Parr. et marr.: M. et
Alfred Tremblay.

15. Joseph-Alain-Joseph, fils
Lachance et de Marie-Ange Cre-
parr. et marr.: M. et Mme Gervais.

16. Marie-Ernestine-Danielle, fille
ard Perron et de Rose Thivierge,
marr.: M. et Mme Armand Fau-

21. Marie-Céline-Johanne, fille de
dier et d'Olida Thivierge. Père
M. et Mme Rémon Thivierge.
22. Marie-Mireille, fille d'Emi-
nante et de Fernande Gosselin.
marr.: M. et Mme Jean-Roch
k.
23. Joseph-Alain-Guy, fils de
Lafleur et de Marcelle Drouin.
marr.: M. et Mme Drouin.

22. Joseph-Arthur Donat-Louis, Roland Samson et de Rita Robb-Parr, et mari: M. et Mme Donat

PAROISSE ST-NOËL
mes. — Le 1er Mortier, Marie-Christiane, fille d'Adrien Allaire

2. Joseph-Paul-Jean-Pierre, fils
de Gavrin et de Thérèse Rache,
mari: M. et Mme Paul Pinard.
3. Joseph-Hector-François, fils
de Laherque et de Gertrude
Laherque, mari: M. et Mme
Laherque.
4. Marie-Irène-Johanne-Alina,
mari-Louis Goulet et de Eliane

12. Marie-Ange-Doris-Raymonde,
fille d'Odilon Ferland et de Ma-
theu. Parr. M. Fernand Rom-
ber, Mme Vve Alphonse Rom-
ber.

5. Marie-Denise-Christiane, fille
de Louis et de Nadine Robitoux,
mari. M. et Mme Auguste
représentés par M. et Mme Jo-
sé.

19. Marie, fille de Dominique
et de Madeleine Lamoine, dé-
cédée. *mar.* M. et Mme Louis St-

20. Marie-Denise-Gabriel, fille de
Gilles et d'Elizabeth Houdon,
mar. M. et Mme Lucien St-

21. Marie-Lise, fille de Gen-
tillot et de Valérie Larocque,
mar. M. et Mme Fernand St-

1. — Le 14 février, M. Bertrand
de M. et Mme Hervé Doyon,
Beaulieu, fils de M. et Mme

Calendrier

MERCREDI, LE 11 MARS 1953

S. Constantin, conf.

Demain : S. Grégoire le Grand, p.

QUARANTE-HEURES

Ecole normale de Pont-Rouge

SOLEIL : Lever : 6.03

Coucher : 5.47

LUNE : Lever : 4.46

Coucher : 5.53

MAREES DE DEMAIN

Hautes : 3.36 a.m. — 3.53 p.m.

Basses : 10.13 a.m. — 11.39 p.m.

Nouvel lune, le 15, à 6 h. 05 a.m.

Premier quartier, le 22, à 3 h. 15 a.m.

Pleine lune, le 30, à 7 h. 55 a.m.

TERRAIN

DEMANDE.

de 35,000 à 50,000 pieds, le long d'un chemin de fer, pour établissement industriel; à pas plus de 5 milles de la ville et à proximité d'une grande route de préférence.

ECRIRE A CASIER 365, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, P. Q.

Vient de paraître

L'HEURE DE JESUS

par l'abbé G. Courtois

De belles méditations sur la grandeur de la vie religieuse, l'amour de Dieu, l'humanité, etc.

Un vol. de 225 pages.

Prix : \$1.40.

franco : \$1.50

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION SOCIALE

CATHOLIQUE

Québec

THOMAS MERTON

TROIS GRANDS OUVRAGES

LA NUIT PRIVÉE D'ETOILES. — \$2.75, par la poste \$2.85

SEMENCES DE CONTEMPLATION. — \$1.50, par la poste \$1.60

AUX SOURCES DU SILENCE. — \$2.40, par la poste \$2.50

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Place Jean-Talon, Québec.

CONTRE LE BLASPHEME

Cartons-affiches Timbres-cachets

CARTON "NE ME BLASPHEMEZ PAS". Avec image du Sacré-Cœur. Format 10 1/2 x 14. Prix : \$0.10 la copie, \$0.75 la douzaine. \$5.00 le cent.

CARTON "LE BLASPHEME FAIT LA FOI". Impression en 5 couleurs. Format 8 1/2 x 15. Prix : \$0.15 la copie, \$1.50 la douzaine, \$10.00 le cent.

CARTON "GARE AUX BLASPHEMATEURS". Avis public, bilingue. Format 7 x 10. Prix : \$0.10 la copie, \$0.75 la douzaine, \$5.00 le cent.

IMAGE "NE ME BLASPHEMEZ PAS. Sacré-Cœur de Jésus. Format 8 x 5. Prix : \$1.50 le cent.

TIMBRE-CACHET "LE BLASPHEME OFFENSE LA FOI". Timbre imprimé en 5 couleurs, format 2 x 1 1/4. Prix : 0.15 la feuille de 64 timbres \$1.50 la douzaine, \$10.00 le cent feuilles.

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE PLACE JEAN-TALON, QUEBEC

LOT BOTTES

CONSIDERABLE DE pour le CHANTIER ou pour la CHASSE

telles qu'illustrées



De première qualité, housse 12 pouces en cuir brun à l'huile, à l'épreuve de l'eau, pied rouge. Pointures : 6 à 10. Pas de demi-pointures.

VALEUR 11.95 EN VENTE 7.95

Expédition par malle gratuitement

TOUTES COMMANDES POSTALES ACCOMPAGNEES D'UN MANDAT-POSTE EN PAIEMENT TOTAL DE LA COMMANDE SERONT EXPEDIEES SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

N.B. Les frais de poste seront chargés sur toutes les commandes expédiées C.O.D.

PRIX SPECIAL pour les marchands

AJOUTEZ 2% pour la taxe

MAGASIN Talbot PRES DE LA RUE ST-ROCH

EN VENTE à 5 rue St-Joseph, Québec

Un jeune voleur s'enfuit avec \$5,000. d'une banque à Montréal

Aujourd'hui

Cours publics de Théologie. — 4h. 30 p.m., cours de M. l'abbé Christy Foy, sur "L'Épître de saint Paul aux Romains".

Club de la Voie, 130, Grande-Allee, réunion.

Elevage de chevaux. — 3h. 30 p.m., au bureau de l'U.C.C., édifice de l'Action Catholique, place Jean-Talon, réunion.

Elevage de chevaux. — 4h. p.m., à l'hôtel Victoria, réunion spéciale de tous les éleveurs de chevaux. Conférencier : M. Pierre Labrecque.

Elevage de percherons. — 2h. p.m., à l'hôtel Victoria, assemblée générale de la Société.

Rinçon espagnol. — 9h. p.m., à 6, rue Rapin, réunion.

École des Parents de Sillery. — 8h. 30 p.m., au couvent St-Charles-Garnier, réunion. Conférencier : M. Tibo Chantier. Sujet : "Problèmes d'adolescents".

Mercédès des Lettres. — 8h. 15 p.m., à l'Amphithéâtre de Physique, cours de M. Marquis Barbeau. Sujet : "La complainte de Cadieu".

Club Richieu. — 12h. 30 p.m., au Château Frontenac, déjeuner-causette hebdomadaire. Conférencier : M. Roger Vézina.

Club des Frères. — À 6 heures 30 p.m., chez Marino, diner-causette. Conférencier : le R. P. Yvan Goulet, P.B.

Une nouvelle édition

KYRIALE

LES CHANTS ORDINAIRES DE LA MESSE

En chant grégorien. Avec le chant de la Messe des Morts et de l'Absoute. Le livre idéal pour les chorales d'enfants ou autres. Un volume bien relié en pleine toile.

PRIX : \$1.00, franco : \$1.10.

(Prix spéciaux par quantités.)

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION CATHOLIQUE

Place Jean-Talon, Québec

M. Lie dénonce l'attitude de la Russie à son égard

NATIONS-UNIES, N.-Y., 11. — (UP) — Le secrétaire-général des Nations-Unies a accusé la Russie, hier, de faire "pression" sur lui de la "façon la plus grossière". Il a aussi dénoncé "l'atmosphère de suspicion" qui tend à se développer aux États-Unis à l'endroit des Nations-Unies.

Lie portait la parole devant l'Assemblée générale des Nations-Unies pour défendre la politique de coopération qu'il entend suivre avec les États-Unis lors de son enquête pour nettoyer l'organisme mondial de tous les éléments subversifs.

Il a déclaré que la Russie avait été l'auteur de l'une des plus sérieuses violations de la charte des Nations-Unies en "boycottant" à titre de secrétaire-général. Il a accusé la Russie et ses quatre satellites d'être les seules nations à ne pas reconnaître son droit de parler et d'agir comme il l'a fait, à titre de secrétaire-général, alors que ces nations se permettent de l'appuyer ou de s'y opposer privément ou publiquement.

"Devant cette situation, j'ai pris sur moi d'appuyer l'action des Nations-Unies prise contre l'agression armée en Corée, dit-il. Ces cinq pays ont toujours refusé depuis 1950 de me reconnaître comme secrétaire-général. Pendant presque trois ans, j'ai supporté cela en silence, passant outre aux nombreuses violations de la procédure établie, qui en résultaient. Je crois cependant, ajouta-t-il qu'il est temps pour moi de dire que cette situation est la plus sérieuse violation de l'article 100 de la charte de notre organisme. La politique de la Russie et de ses alliés continue d'être une forme de pression la plus grossière".

La Cité demandera à Ottawa de lui verser \$1. par tête durant dix ans

Dans le but d'obtenir les argent nécessaires pour effectuer certains travaux publics urgents, la Cité de Québec, à l'instigation de son commissaire industriel, M. Armand Viau, recommandera au gouvernement fédéral de lui verser un octroi annuel de \$1.00 par tête, pour chaque habitant de la province, pendant une période de dix ans.

Le greffier de la Cité invitera également les capitales des dix provinces canadiennes à organiser une délégation conjointe qui demandera les mêmes octrois pour chacune d'elles.

Voici le texte de la résolution du Comité de l'Industrie qui fut endossée par le Comité administratif, hier après-midi, sous la présidence de M. le maire Lucien Borne :

"Que le Comité de l'Industrie recommande au Comité administratif et au Conseil de ville, en vue de permettre à la Cité de réaliser certaines parties importantes du plan directeur des urbanistes de la Cité, et tout particulièrement la canalisation de la rivière Lairet, du réservoir St-Michel et de la rivière St-Charles, de même que les améliorations ferroviaires qui s'imposent par suite du progrès considérable de la Cité depuis les quinze dernières années, d'inviter tous les conseils de ville des capitales provinciales du Dominion à se joindre à la Cité de Québec pour obtenir des autorités fédérales un octroi annuel pour une période de 10 ans, à raison de \$1.00 par tête d'habitant par province, et ce à compter du 1er janvier 1954.

L'échevin Henri Beaudré a félicité M. Viau de sa proposition.

"L'argent que voterait le fédéral ne saurait être mieux employé que par la Cité de Québec", dit M. Beaudré.

Simcoe, Ont., 11. — (UP) — Les médecins ont amputé hier le bras droit du dompteur de bêtes sauvages Kenneth Hill, qui a été mordu par un lion qu'il disait "doux comme un petit chat".

Hill était à caresser "Goldie" dans sa cage pour démontrer ceci à quelques-uns de ses amis, lorsque l'animal lui saisit le bras droit et le mordit à plusieurs reprises entre le poignet et l'épaule.

Hill avait coutume de promener son lion sur le siège arrière de son automobile ou en laisse sur la rue. Au cirque, il faisait mine de mettre sa tête dans leur gueule.

Le lion n'était pas aussi doux que cela

Simcoe, Ont., 11. — (UP) — Les médecins ont amputé hier le bras droit du dompteur de bêtes sauvages Kenneth Hill, qui a été mordu par un lion qu'il disait "doux comme un petit chat".

Hill était à caresser "Goldie" dans sa cage pour démontrer ceci à quelques-uns de ses amis, lorsque l'animal lui saisit le bras droit et le mordit à plusieurs reprises entre le poignet et l'épaule.

Hill avait coutume de promener son lion sur le siège arrière de son automobile ou en laisse sur la rue. Au cirque, il faisait mine de mettre sa tête dans leur gueule.

Le lion n'était pas aussi doux que cela

Simcoe, Ont., 11. — (UP) — Les médecins ont amputé hier le bras droit du dompteur de bêtes sauvages Kenneth Hill, qui a été mordu par un lion qu'il disait "doux comme un petit chat".

Hill était à caresser "Goldie" dans sa cage pour démontrer ceci à quelques-uns de ses amis, lorsque l'animal lui saisit le bras droit et le mordit à plusieurs reprises entre le poignet et l'épaule.

Hill avait coutume de promener son lion sur le siège arrière de son automobile ou en laisse sur la rue. Au cirque, il faisait mine de mettre sa tête dans leur gueule.

Le lion n'était pas aussi doux que cela

Simcoe, Ont., 11. — (UP) — Les médecins ont amputé hier le bras droit du dompteur de bêtes sauvages Kenneth Hill, qui a été mordu par un lion qu'il disait "doux comme un petit chat".

Hill était à caresser "Goldie" dans sa cage pour démontrer ceci à quelques-uns de ses amis, lorsque l'animal lui saisit le bras droit et le mordit à plusieurs reprises entre le poignet et l'épaule.

FINISSANTS 1953

ÉCOLE SUPÉRIEURE ST-ESPRIT

125 ans "Commercial"

M. P. Mignault, assistant-commissaire au Comité de l'Industrie, démissionne

M. Paul Mignault, assistant-commissaire à l'Industrie, a remis sa démission au Comité administratif, hier après-midi. Sa démission a été acceptée.

Dans sa lettre de démission d'abord présentée au Comité de l'Industrie de la Cité, M. Mignault déclare notamment : "Après mûre réflexion sur les événements dont j'ai été témoin depuis plusieurs mois et qui reflètent l'appréciation de l'industrie par certains membres du Conseil et plus particulièrement sur l'absence de sécurité que m'offre ma position actuelle vu que ma nomination est, à l'heure actuelle, l'objet de contestation de la part des syndicats, j'en suis venu à la conclusion que je devais chercher ailleurs une nouvelle situation. — C'est donc avec regret que je donne aujourd'hui ma démission comme assistant-commissaire industriel et secrétaire de l'Office municipal du tou-

risme et de l'Industrie, section de l'Industrie, de la Cité de Québec. Cette démission prendra effet, le 30 mars, 1953".

M. Mignault remercie ensuite M. le maire Borne, le président du Comité de l'Industrie l'échevin Jos. Matte et le commissaire industriel, M. A. Viau, pour ce qu'ils ont fait pour lui.

Dr H.-A. HOULE

CHIRURGIEN-DENTISTE

560 chemin STE-FOY, coin Joffre

Tél. : 7-1782 et 7-7156

Heures d'attente : 9h. a.m. à 9h. p.m.

A LOUER

Appts Battlefield

Chemin St-Louis

Appartement de huit pièces plus deux chambres de bain, chauffé, eau chaude, service concierge avec espace de garage si désiré. S'adresser au

Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre, tél. : 2-6481.

TAPIS

TOUTES MARQUES

Grande variété de dessins

POSAGE • NETTOYAGE

MUR • MUR • SUR PLACE

méthode • méthode

SMOOTHEDGE • SHAMPOO

AUSSI

LINOLEUM et TEXTILES

ROCHETTE & FILS

352 ST-VALIER 2-5235

Seulement \$43.50

comptant

aussi peu pour profiter des multiples avantages de la machine à écrire

Remington

SUPER-RITER

La machine à écrire la plus complète sur le marché, d'opération douce et reposante elle possède les caractéristiques exclusives qui permettent un travail plus rapide et mieux fait. La machine préférée des dactylos.

Conditions budgétaires Comptant \$43.50

et 12 paiements mensuels de \$15.80

Prix comptant \$217.50 (vous épargnez \$15.66)

GERALD MARTINEAU

92, St-Pierre, Québec, P.Q.

Envoyez-moi, sans frais, ni obligation, le catalogue illustré et renseignements sur la machine à écrire Remington "Super-Riter".

Nom

Adresse

Ville

Prov.

(A)

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION A VOTRE BUREAU ! SANS OBLIGATION !

Généreuse allocation sur échange de n'importe quel clavier.

LOCATION DE MACHINES A Ecrire DE TOUTES MARQUES

Plus de \$4 millions pour le couronnement

Londres, 11. — (UP) — Le couronnement de la reine Elizabeth II sera sans nul doute le plus coûteux de toute l'histoire de la monarchie britannique qui compte 1,000 ans d'existence. Le budget consacré à cette fin est de \$4,404,400.

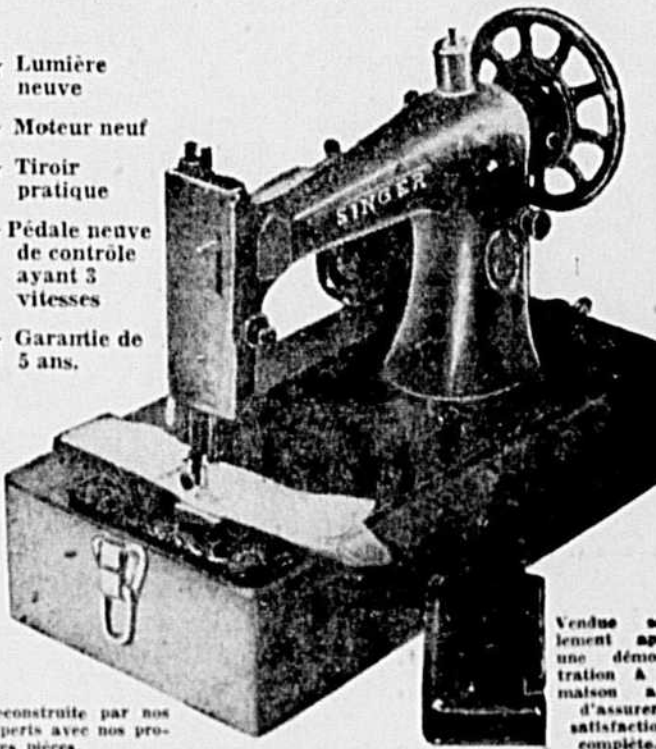
La vente des sièges, le long du parcours réduira la dépense nette à \$2,590,000.

Au Jeune Commerce

ST-HYACINTHE, (DNC). — Les directeurs de la Chambre de Commerce des Jeunes, d'Acton-Vale, annoncent que Mme Jeannette Bertrand, populaire artiste de la radio montréalaise viendra à Acton donner une causerie au début du mois d'avril. La date de la réunion et du sujet de la causerie ne sont pas encore connus mais la Chambre croit que l'événement intéressera la population d'Acton-Vale.

3 JOURS SEULEMENT

Magnifiquement reconstruite



Reconstruite par nos experts avec nos propres pièces.

\$30.00 PRIX TOTAL AU COMPTANT

tant qu'il y en aura

POUR UNE DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

4-4224

SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES

Résidents de l'extérieur postez ce coupon

Sans obligation de ma part je désire une démonstration gratuite à domicile de votre machine à coudre.

Nom

ADRESSE

VILLE

TEL

CENTRE DE COUTURE ALOUETTE

200, 3e Avenue, Limoilou, Québec

Seulement \$43.50

comptant

aussi peu pour profiter des multiples avantages de la machine à écrire

Remington

SUPER-RITER

La machine à écrire la plus complète sur le marché, d'opération douce et reposante elle possède les caractéristiques exclusives qui permettent un travail plus rapide et mieux fait. La machine préférée des dactylos.

Conditions budgétaires Comptant \$43.50

et 12 paiements mensuels de \$15.80

Prix comptant \$217.50 (vous épargnez \$15.66)

GERALD MARTINEAU

92, St-Pierre, Québec, P.Q.

Envoyez-moi, sans frais, ni obligation, le catalogue illustré et renseignements sur la machine à écrire Remington "Super-Riter".

Nom

Adresse

Ville

Prov.

(A)

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION A VOTRE BUREAU ! SANS OBLIGATION !

Généreuse allocation sur échange de n'importe quel clavier.

LOCATION DE MACHINES A Ecrire DE TOUTES MARQUES